

ROCHEMAG

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE / N°312 / FÉVRIER 2016



LE DOSSIER

Bâtiments publics : un investissement nécessaire

Samedi 27 février 2016
9h - 17h

LES LYCÉES PUBLICS YONNAIS vous ouvrent leurs portes



Une diversité des parcours
Une même idée de la réussite

BRANLY • DE LATTRE • KASTLER-GUITTON • MENDES FRANCE • NATURE



ÉQUIPEMENTS PUBLICS : UN CONSTAT DÉPLORABLE

“

Il ne sert à rien de dire : nous avons fait de notre mieux ; il faut réussir à faire ce qui est nécessaire », affirmait Churchill. La nécessité, aujourd'hui, je vous le confie, c'est de rénover, d'adapter, voire de reconstruire les bâtiments de la Ville. En effet, près des trois-quarts d'entre eux sont en mauvais état ! Telle est l'alarmante conclusion du diagnostic que nous avons commandé à nos services. Réalisé durant un an et demi, sur plus de 330 locaux, ce rapport offre le cadre stratégique indispensable pour guider notre action.

Oui, il est grand temps d'agir ! C'est pourquoi, nous allons investir pas moins de 76 millions d'euros sur le mandat, afin d'entretenir, moderniser ou remplacer les bâtiments vétustes. Ainsi, nous pourrons vous proposer des équipements publics de qualité : écoles offrant les meilleures conditions d'apprentissage à nos enfants, grâce aux importants travaux de maintenance et de sécurité (3,5 millions d'euros investis d'ici 2020) ; salles associatives chaleureuses, à l'image de la future maison de quartier Pont-Morineau ; installations sportives performantes et accessibles à tous...

La prise en compte des handicaps, vous le savez, figure parmi nos priorités. Nous avons, à ce titre, demandé que les mises aux normes de nos structures soient effectuées avant l'échéance fixée par la loi. Ainsi, nous parviendrons à faire de La Roche-sur-Yon une ville exemplaire.

Exemplaires, nous souhaitons aussi l'être en matière de développement durable, notamment sur le plan énergétique. C'est pourquoi, nous accordons une importance particulière aux performances thermiques, aussi bien lors des rénovations que pour les constructions neuves. Ainsi, nous allons doter la nouvelle école Pont-Boileau d'une isolation renforcée et de panneaux solaires ; nous avons également demandé que le futur complexe aquatique respecte des normes énergétiques plus strictes que les exigences légales. L'an dernier, nous avons fait figure de précurseurs avec la réalisation de l'atelier-garage du Centre technique municipal, premier bâtiment industriel passif d'Europe.

Vous offrir les meilleurs services, une ville plus belle et plus agréable à vivre, voilà ce qui guide mon action chaque jour ; avec mon équipe, je mets tout en œuvre pour améliorer significativement et durablement votre quotidien.

Luc Bouard,
Maire de La Roche-sur-Yon,
Président de La Roche-sur-Yon Agglomération

”



**ENSEMBLE,
TRAÇONS L'AVENIR
QUI VOUS CORRESPOND.**

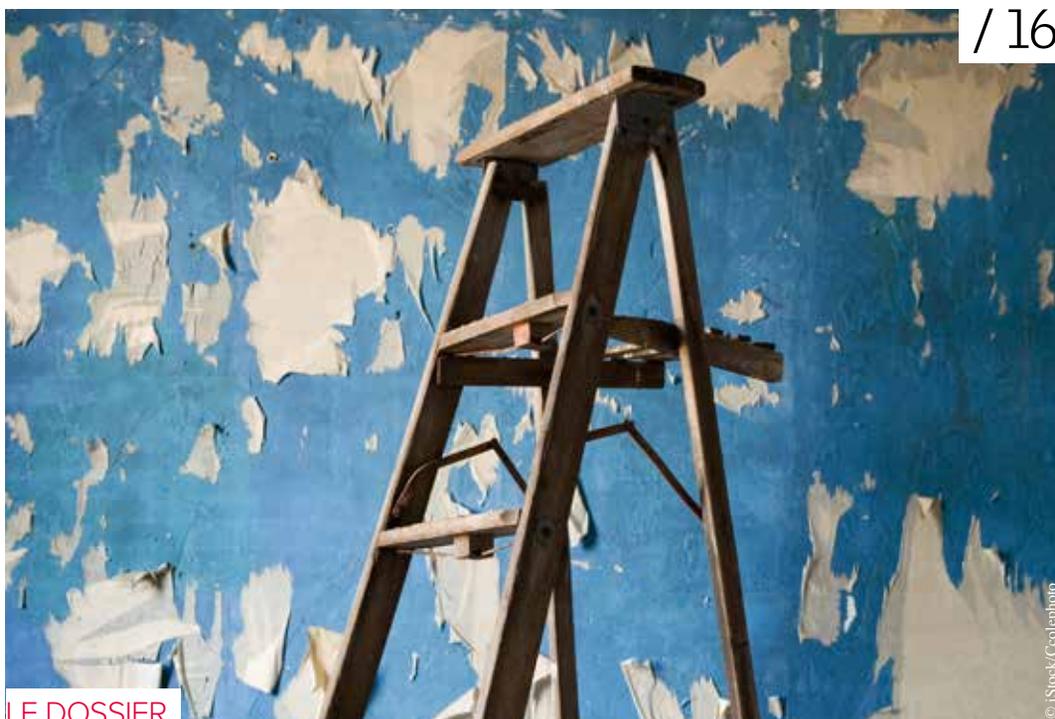
**PORTES OUVERTES
DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES**

**27 février 2016 à Nantes
5 mars 2016 à Saint-Nazaire
et La Roche-sur-Yon**

www.univ-nantes.fr/portesouvertes



UNIVERSITÉ DE NANTES



LE DOSSIER

BÂTIMENTS PUBLICS : UN INVESTISSEMENT NÉCESSAIRE

AU FIL DE L'ACTU

6 / L'ÉVÉNEMENT

- Vœux du maire

8 / INSTANTANÉS

- Maison de quartier du Pont-Morineau, vœux aux personnes âgées, hommage à Alien Fournier

9 / PRÈS DE CHEZ VOUS

- Contrat de ville
- Affichage
- Prévenir la délinquance
- Enveloppes de quartier
- Salon de l'immobilier
- Une centrale solaire à Basse-Barbonte

VIE YONNAISE

22 / MON AGGLO

- Ouvrages sur l'Yon
- Nouvelles communes

27 / MA VILLE

- La Ville soutient le commerce de proximité
- Les nouveautés de notre territoire
- Portes ouvertes des lycées
- Portes ouvertes de l'Université
- Recensement 2016

33 / PORTRAIT

- Denis Tellier, directeur de CD Plast engineering

TEMPS LIBRE

35 / SPORT

- La Bicentenaire
- National de pétanque
- Académie de sabre laser

38 / CULTURE

- La Petite Boucherie du bonheur
- Résidence d'artiste à l'École d'art

40 / LOISIRS

- Léonie Mourcou

41 / TRIBUNES

42 / PRATIQUE



BONNE ANNÉE 2016

LUC BOUARD OFFRE SES VŒUX

Le 11 janvier dernier, près de 2 500 personnes ont assisté à la cérémonie des vœux du maire et président de La Roche-sur-Yon Agglomération aux Oudairies. Voici quelques extraits de son discours que vous pouvez retrouver en vidéo sur www.ville-larochesuryon.fr.

« Mon action, chaque jour, à chaque instant, est guidée par un seul objectif : améliorer significativement et durablement le quotidien de nos administrés. Je ferai tout, absolument tout, pour parvenir à atteindre cet objectif. Alors imaginons, bâtissons, améliorons. »

« Je veux que chaque Agglo-Yonnais se sente fier de vivre dans le cœur Vendée. La Roche-sur-Yon, chef-lieu de département et son agglomération, va devenir une référence, un espace avec une identité suffisamment forte pour que l'on parle d'elle au-delà des simples frontières

vendéennes. Notre territoire bénéficie de nombreux atouts, nous allons les mettre en valeur dans le cadre de la politique globale que nous avons engagée depuis maintenant près de deux ans et que nous allons continuer à appliquer durant les décennies à venir. »

« Avec notre projet de territoire, nous allons écrire une nouvelle page de l'histoire de notre agglomération.

Nous allons nous appuyer plus encore sur les acteurs du territoire pour accompagner les projets émergents et créer les partenariats nécessaires à son développement. Nous construisons ensemble une agglomération unie et rayonnante, forte d'une identité propre, attractive et créatrice d'emplois, efficace dans son fonctionnement et ouverte aux autres intercommunalités. »

« 2016 mettra l'enseignement supérieur au cœur de nos débats.

Le Schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation fixe désormais, pour les années à venir, les axes stratégiques de développement des formations sur notre agglomération. »

« Les relations économiques avec nos villes jumelées seront renforcées. Je l'ai affirmé lors de la venue de nos amis chinois l'été dernier, le contenu de nos échanges favorisera désormais le développement économique de nos territoires. »

« Nous allons investir massivement, à hauteur de 275 millions d'euros, sur la ville et sur l'agglomération. C'est un soutien très fort au monde de l'entreprise. C'est surtout un soutien indéniable à l'emploi. La puissance publique, en sa qualité de principal investisseur dans notre pays, doit soutenir l'activité économique. Nos entreprises doivent constater que leurs carnets de commandes se remplissent. Il en va de leur survie ! »

« Qu'est-ce qui vous fait aimer une région et y rester ? C'est le lien fort entre attractivité et qualité du cadre de vie. »

« Nous ferons de La Roche-sur-Yon une ville plus propre. Je m'y suis engagé.

Je remercie publiquement ceux qui, au quotidien, entretiennent les espaces publics. Je veillerai à la



« Nous allons investir 275 millions d'euros sur la ville et l'agglomération : un soutien très fort aux entreprises et à l'emploi », a annoncé Luc Bouard.

mise en place d'un plan d'actions qui permettra de vivre dans une cité propre et de punir les manquements à la citoyenneté. »

« Cette année sera aussi placée sous le signe de la sécurité.

Nous allons, comme nous l'avons déjà annoncé à plusieurs reprises, renforcer les effectifs de la Police municipale. En plus du nouveau chef de Police, quatre nouveaux agents arriveront prochainement. »



*Imaginons, bâtissons,
améliorons*



« En 2016, le développement durable sera au cœur de nos actions !

Nous devons tout mettre en œuvre pour préserver la qualité de notre environnement.

Je pense à l'écoquartier de la gare, au schéma directeur en matière d'assainissement, aux aides à la rénovation énergétique, à la plantation de 1 000 arbres et arbustes chaque année, aux projets d'éco-logement...

Notre agglomération s'est aussi dotée d'un plan global de déplacements, un outil permettant d'améliorer significativement le service rendu.

Après les transports, une autre thématique très importante : celle de la dynamique commerciale et du projet de réaménagement des halles. Notre projet n'est pas seulement la réhabilitation des bâtiments commerciaux et des voiries, c'est également le symbole du renouveau que nous engageons pour notre ville. Ce projet comprend la création de la place de rassemblement qui nous fait tant défaut, indispensable pour la célébration d'événements entre citoyens. »

« 2016 est également une année sportive ! L'Agglomération yonnaise est une terre de sport !

Permettez-moi de citer la montée en ligue 1 des filles de l'ESO de Saint-André d'Ornay, des Hoglys en Ligue 1, la Vendéenne de rink-hockey qui reste au sommet, mais aussi et peut-être accueillerons-nous bientôt un club de football vendéen qui est tout près d'accéder à l'élite nationale ! »

« 2016 sera bien sûr une année culturelle.

Avec Colors, la danse envahira les rues de La Roche-sur-Yon en juin prochain !

Les rendez-vous musicaux de l'été verront le jour



Parmi les projets d'envergure, le réaménagement des halles, « symbole du renouveau » engagé pour la ville.

sous une nouvelle formule : ouverts au plus grand nombre, pour les Yonnais, les Agglo-Yonnais et nos visiteurs. »

« La qualité de vie, c'est aussi soutenir la famille, tout au long de la vie. L'année sera rythmée par nos actions auprès des plus fragiles et des plus démunis. Nous devons aider, soutenir et protéger. »

« 2016 sera enfin l'année de la continuité de la consultation de la population.

D'ailleurs, les conseils citoyens nouvellement élus auront un rôle primordial dans la vie de notre ville. Avec les correspondants de quartier, ils seront indéniablement un relai auprès de la population. Leur contribution est nécessaire. Indispensable. Précieuse. »

Pour terminer son propos, Luc Bouard est revenu sur l'année 2015, une année tragique à nulle autre pareille.

« Née dans l'horreur des crimes de Charlie, cette année s'est terminée dans le sang du Bataclan... Onze mois séparent ces événements, deux attentats

volus par des barbares qui souhaitent déstabiliser notre démocratie.

Malgré cela, je suis confiant en une humanité qui sait vaincre ses peurs et se battre pour ses enfants ! C'est dans ce combat que nous trouverons les forces pour se soulever contre le terrorisme. »

« À nous de leur préserver le champ des possibles pour un avenir serein !

Pour cela, nous avons trois devoirs :

- ne rien lâcher face à la barbarie, pour préserver la paix ;
- donner les moyens d'une éducation dans le respect pour nos jeunes, quelle que soit leur origine et quel que soit leur milieu social ;
- construire un projet de société qui tient compte de l'évolution de notre monde ! »

« Sûr de nos valeurs, confiant en l'avenir, je vous souhaite une excellente année 2016, faite de bonheurs chaque jour et de joies partagées.

À vous tous, excellente année 2016 !

Vive La Roche-sur-Yon, vive la Vendée, vive la France ! »

RETOUR EN IMAGES



QUARTIERS

Maison de quartier Pont-Morineau/Pentagone

La future maison de quartier sort de terre. Le bâtiment de 878 m², dont la construction a débuté en juillet 2015, est implanté à proximité de la Cavac et est accessible soit par la place Pierre de Coubertin, soit par l'impasse de la Brasserie. Il abritera une salle dédiée aux activités de l'association de quartier et un espace pour les événements familiaux et artistiques.

PERSONNES ÂGÉES

Vœux 2016

Au cours du mois de janvier, le maire Luc Bouard s'est déplacé dans les cinq résidences pour personnes âgées de La Roche-sur-Yon (Ehpad Moulin Rouge, Saint-André d'Ornay, La Vigne-aux-Roses, Léon-Tapon et André-Boutelier) pour offrir ses vœux de bonne année et de bonne santé pour l'année 2016.



HOMMAGE

Alien Fournier, survivant de Rawa-Ruska

Le 14 décembre dernier, Alien Fournier a été reçu à l'hôtel de ville par Bruno Guillou, conseiller municipal délégué aux anciens combattants, et les représentants associatifs. La médaille d'or de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre a été remise à celui qui est le président honoraire de « Ceux de Rawa-Ruska ». Un bel hommage pour ce centenaire à l'esprit toujours vif, accompagné de son épouse, de sa famille et de nombreux amis.

CONTRAT DE VILLE

LA VIGNE-AUX-ROSES AU CŒUR DES ACTIONS

Avec Jean-Yole/Pyramides et Liberté/Zola, La Vigne-aux-Roses est un des quartiers prioritaires retenus dans le contrat de ville 2015-2020. L'avenant signé le 18 janvier dernier détaille les actions mises en œuvre.

Le quartier de La Vigne-aux-Roses va vivre une rénovation importante, à l'image des quartiers Forges, Jean-Yole et Pyramides. La reconstruction du groupe scolaire Pont-Boileau est une première étape avant la mise en œuvre d'un Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (Priur). « L'idée est de donner au quartier une nouvelle attractivité, de l'ouvrir vers l'extérieur, d'améliorer les liaisons automobiles, cyclistes et piétonnes, de rénover les logements (réhabilitation, aménagement des pieds d'immeubles) et de valoriser l'environnement. Ce qui est fait aujourd'hui est très important pour l'avenir, souligne le maire Luc Bouard. L'amélioration du cadre de vie, la mixité sociale, l'insertion et l'éducation font partie des priorités du contrat de ville. »

Ainsi, deux postes de médiateurs (« Adulte Relais », dédiés à l'accompagnement des habitants des quartiers prioritaires, ont été créés. Le premier intervient sur une mission de médiation à l'emploi et plus particulièrement d'accompagnement des femmes composant les familles monoparentales dans leur insertion sociale et professionnelle. Il est employé par la Fondation Agir contre l'exclusion (FACE 85). Le poste est financé par la Ville (10 000 €) et l'État (17 900 €).

Le second médiateur accompagne les habitants au sein de l'Espace public numérique de La Vigne-aux-Roses, par exemple pour les recherches d'emploi sur Internet et les démarches en ligne. « Nous attendons beaucoup de ce poste pour réduire les inégalités face au numérique », précise Nathalie Gosselin, adjointe à la politique de la



C'est au cœur de La Vigne-aux-Roses, à l'annexe de la maison de quartier de la Vallée-Verte, que Jean-Benoît Albertini, préfet de la Vendée, Luc Bouard, maire et président de La Roche-sur-Yon Agglomération, et Nathalie Gosselin, adjointe à la politique de la ville, conseils citoyens et économie numérique, ont signé le nouvel avenant au contrat de ville 2015-2020.

ville, conseils citoyens et économie numérique. L'emploi est financé par des crédits Ville (22 000 €) et des crédits d'État (17 900 €).

L'ÉDUCATION ET LA PRÉVENTION AU CONTRAT DE VILLE

Dans le cadre des « Internats de la réussite », une somme de 1 500 euros a également été accordée par le Commissariat général à l'égalité des territoires pour trois élèves du lycée Pierre-Mendès France et du collège Herriot pour faciliter leur

accès à la culture et ainsi compléter leur formation dans la perspective de leurs études supérieures. Le dispositif de la « Cordée de la réussite » a été créé à la rentrée scolaire 2015. Ce fonds (4 200 euros) est destiné aux élèves (en externat) issus des quartiers prioritaires pour faciliter leur accès à la culture.

Quant au Conseil local de prévention de la délinquance (CLSPD), il anime le volet prévention de la délinquance des contrats de ville et assure notamment :

- la mise en œuvre de journées d'information pour les médiateurs sociaux, éducateurs de prévention et animateurs pour leur permettre de mieux comprendre et repérer les comportements de personnes en voie de radicalisation ;
 - l'échange d'informations avec les services de l'État dans le cadre de la lutte contre la radicalisation.
- En 2015, ce sont 258 000 euros de crédits qui ont été ouverts par l'État pour les quartiers prioritaires de La Roche-sur-Yon retenus au contrat de ville 2015-2020.

AFFICHAGE

MOINS DE PUBLICITÉS POUR UNE VILLE PLUS BELLE !

Depuis juillet 2015, plus de 130 panneaux publicitaires ont été retirés du paysage yonnais à la demande de la Ville.



La rue du Maréchal Juin (avant et après la dépose des panneaux publicitaires).

« **L'**intérêt de supprimer une partie des panneaux publicitaires est à la fois de pouvoir limiter la pollution visuelle et de redonner une image qualitative de l'environnement architectural et paysager tout en respectant la liberté du commerce et de l'affichage, explique Anne Aubin-Sicard, première adjointe en charge du développement durable, des énergies et déplacements. L'idée n'est pas de tout supprimer, mais bien de trouver un équilibre entre ces impératifs. »

SANCTIONS FINANCIÈRES

Le règlement local de la publicité permet en effet de protéger, d'interdire l'installation de panneaux dans des quartiers comme la gare ou le cœur de ville et de limiter leur nombre dans des espaces résidentiels. La Ville avait d'ailleurs adressé un courrier aux afficheurs pour leur rappeler leur obligation de retirer

ou de mettre aux normes à partir du 13 juillet les dispositifs non conformes au règlement et à la loi « Grenelle 2 », sous peine de sanctions financières (205,26 € par jour et par dispositif).

« Les afficheurs professionnels ont globalement tous respecté ces nouvelles règles. Tous les panneaux autorisés sont désormais recensés afin de permettre un suivi en temps réel, confie Anne Aubin-Sicard. Les Yonnais, et notamment ceux qui avaient des panneaux sur leur terrain et bénéficiaient de loyer, ont également bien compris cette démarche qui contribue à un embellissement réel de la ville. La municipalité a également fait un effort puisque cette décision a entraîné une diminution des recettes de la Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) de plus de 20 000 euros. »

Contact : 02 51 47 49 02

LES CHIFFRES

Dans le cadre du règlement local de la publicité voté en 2011 et conformément au décret d'application du 30 janvier 2012 de la loi dite « Grenelle 2 », 135 des 306 panneaux publicitaires et de préenseignes présents sur le territoire yonnais ont été supprimés du paysage urbain. Les 45 préenseignes dérogatoires* ont, quant à elles, toutes été retirées. 36 procès-verbaux de constat et 26 mises en demeure ont été dressés.

* Petits panneaux situés aux entrées de ville qui indiquent les distances vers une activité commerciale.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE

La Ville et le Parquet mettent en place deux dispositifs : la responsabilisation et le rappel à l'ordre aux mineurs. Des réponses éducatives aux actes répréhensibles.



Le maire et le procureur de la République ont signé deux conventions pour lutter contre les incivilités.

Le maire Luc Bouard et le procureur de la République Hervé Lollie ont signé en décembre dernier une double convention portant sur le rappel à l'ordre et la mise en place de mesures de responsabilisation des mineurs.

« Ces dispositifs donnent des outils au maire et permettent d'apporter des réponses simples et efficaces », a expliqué le Procureur.

« Le rappel à l'ordre est un échelon essentiel. Il se situe entre le rôle des médiateurs et celui du Parquet », a rappelé Pierre Lefebvre, adjoint au maire délégué à la sécurité, tranquillité publique et protection civile.

Le rappel à l'ordre est une prérogative du maire depuis 2007. Après l'avis du Parquet, il permet de convoquer un mineur et ses parents (ou un majeur) pour un entretien dans le bureau du maire, suite à des incivilités. Celles-ci peuvent concerner des conflits de voisinage, des incidents aux abords d'établissements scolaires ou certaines nuisances sonores.

« Il ne s'agit pas de se substituer au Parquet, mais de venir en complémentarité et en amont dans le cadre de la prévention de la délinquance, pour signifier que ces comportements ne peuvent plus être admis », a précisé le maire.

La seconde convention permettra de mettre en place des mesures de responsabilisation des mineurs de plus de 16 ans mis en cause pour des infractions, notamment pour des faits d'outrages, de rébellion ou de dégradations. Elles sont décidées par le procureur, et non par le maire. Ainsi, le mineur devra réaliser des travaux d'intérêt général pendant deux à trois heures au sein de la collectivité (entretien, rangement de locaux ou petite manutention). Ensuite, le jeune rédigera « un écrit sur son ressenti ».

« Il s'agit d'une alternative à la poursuite judiciaire. C'est une réponse éducative à un acte répréhensible, a expliqué le procureur. Le taux de récidive est très faible. Et, si tout se passe bien, il y a un classement sans suite. »

PERMANENCE DU MAIRE

Le maire Luc Bouard vous reçoit sur rendez-vous le samedi 27 février, de 9 h 30 à 11 h 30, dans son bureau de l'hôtel de ville.

Contact : 02 51 47 45 02

ROULEZ AVEC LA VILLE : PRÉCISION

Dans le cadre de ses actions en faveur des déplacements doux, la Ville étend son dispositif d'aide pour l'achat de vélos à assistance électrique ou adaptés (pour les personnes en situation de handicap), de vélos familiaux et de vélos cargos.

Pour les vélos familiaux et cargos uniquement, cette subvention est ouverte aux vélos d'occasion revendus par des professionnels.

Vous souhaitez faire une demande de subvention ? Complétez les formulaires de convention et de demande de subvention à télécharger sur www.ville-larochesuryon.fr ou à récupérer à l'hôtel de ville et dans les mairies annexes.

Contact : 02 51 47 46 96 et sur mairie@ville-larochesuryon.fr

ÉLECTION DE MISS LA ROCHE 2016

Dans la perspective de la prochaine élection de Miss La Roche 2016 qui aura lieu pendant la foire de La Roche (du 17 au 21 mars), un appel à candidatures est lancé.

Vous avez entre 18 et 22 ans et vous habitez à La Roche-sur-Yon ou dans l'agglomération ? Déposez votre CV avec photos, justificatif de domicile et lettre de motivation avant le vendredi 4 mars à l'hôtel de ville ou à misslarochesuryon@gmail.com.

ENVELOPPES DE QUARTIER

LES YONNAIS ONT CHOISI LEURS PROJETS POUR 2016

Les réunions d'enveloppes de quartier ont pris fin en décembre dernier. Les Yonnais ont choisi les projets qu'ils souhaitent voir se réaliser dans leur quartier durant l'année 2016 grâce à une enveloppe d'un montant global de 200 000 euros allouée par la Ville de La Roche-sur-Yon pour l'amélioration du cadre de vie.



Bernard Quenault, adjoint aux maisons de quartier/vie associative et délégué à la mairie annexe du Bourg-sous-La Roche.

« Cette édition des enveloppes de quartier a répondu à trois priorités : le mieux vivre ensemble, l'embellissement de la ville et la sécurité des biens et des personnes. Le recentrage de ce dispositif a permis un bon déroulement des réunions qui reste marqué par une ambiance constructive. Il y a eu une prise de conscience

accrue de l'intérêt collectif », souligne Bernard Quenault, adjoint aux maisons de quartier/vie associative et délégué à la mairie annexe du Bourg-sous-La Roche.

En accord avec la société Oryon, les habitants du quartier du Coteau ont convenu de décorer les

halls d'entrée des bâtiments de la place Willy-Brandt avec le soutien d'un graffeur professionnel. Les habitants des quartiers Jean-Yole et Pyramides ont pour leur part décidé de mutualiser des crédits de leurs enveloppes pour la création d'un jardin étagé et d'un belvédère pour la valorisation de la vallée de l'Yon.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROJETS RETENUS :

BOURG-SOUS-LA ROCHE (32 800 €)

Extension de l'aire de jeu de l'Annexe (7 000 €), pose de jeux de pétanque et de deux bancs à la Marronnière (2 970 €), élagage dans les rues Guérin et du Bourg (7 068 €), création d'un atelier jardinage et achat de graines et plants pour le jardin partagé du Coteau (1 112 €), décoration des halls d'entrée des bâtiments de la place Willy-Brandt (4 150 €), pose d'une chicane rue Laplace, achat d'un container pour le local de stockage du groupe scolaire Moulin Rouge (10 000 €).

PENTAGONE (23 465 €)

Pose d'un panneau d'interdiction de stationner rue Lorieau (200 €), pose de trois bancs publics autour du Pentagone (1 959 €), pose de deux bancs publics entre la place Napoléon et le Point du jour (1 306 €), élagage du tilleul et fleurissement de la placette à l'angle de la rue Lorieau (2 000 €), installation de toilettes sèches au square des Poilus (3 000 €), projet de fleurissement et d'embellissement qui sera proposé au Conseil citoyen (15 000 €).

PONT-MORINEAU (14 047 €)

Acquisition de deux bibliothèques de rue (1 525 €), élagage et remplacement de certains arbres place de Coubertin (6 000 €), remplacement de quatre arbres place Giraudoux (1 000 €), fleurissement de la place Marconi (1 000 €), acquisition de panneaux d'affichage pour la maison de quartier (4 572 €).

ROBRETIÈRES/RIVOLI/COURTAISIÈRE (23 000 €)

Déplacement du panneau de signalisation impasse Schweitzer (300 €), réalisation de chicanes à La Morelière (5 000 €), aménagement pour limiter la vitesse dans la rue de Renou (1 100 €), élargissement de chemins dans la vallée de l'Yon (6 000 €).

PYRAMIDES/JEAN-YOLE (23 859 €)

Restauration de la fresque du carrefour des 3 Ponts (3 000 €), pose de chicanes rue Brossolette (1 000 €), extension du jardin partagé impasse des Frères Didot (4 535 €), pose d'un banc entre la rue du Maréchal Ney et la Garenne (653 €), acquisition de jeux de boules pour La fine équipe de Boutelier (400 €), implantation d'une poubelle chemin Saint-François d'Assises (584 €), restauration de la piste de prévention routière aux Terres-Noires (2 141 €), création d'un jardin étagé et d'un belvédère pour la valorisation de la vallée de l'Yon (10 000 €).

SAINT-ANDRÉ D'ORNAY (18 000 €)

Création d'un théâtre de verdure et d'une terrasse au petit bois (2 300 €), réfection des chemins d'accès square Henri-Salvador (5 600 €), création de graffs sur des transformateurs rue Culière, allée Michel-Rocher et impasse des Sœurs Brontë (1 251 €), élagage de chênes allée Michel-Rocher (6 616 €), réfection des grilles rue du Calvaire (2 000 €).

VAL D'ORNAY (15 900 €)

Pose d'un banc et d'un agrès au parcours santé (4 285 €), création d'un passage piéton rue de la Ripardière (3 000 €), pose d'un jeu square Jacques-Golly (7 852 €), création et mise à disposition d'une boîte à livres (763 €).

FORGES (16 900 €)

Pose d'appuis-vélos au groupe scolaire Jean-Moulin (300 €), mise en accessibilité du passage Pubert (700 €), réalisation d'une fresque murale dans le passage souterrain de la rue Auguste-Brunet (15 900 €).

LIBERTÉ (15 600 €)

Marquage "zone 30" dans le lotissement des Renardières (3 000 €), équipement de la place de la Liberté en mobilier urbain et jardinières (8 000 €), embellissement de la façade du Bôcal (2 150 €), achat de deux tables de pique-nique pour l'espace vert de la rue Chaptal (2 500 €).

VALLÉE-VERTE (15 800 €)

Éclairage de la voie verte Picasso/De Vinci, réfection du passage piéton rue du Douanier Rousseau (5 500 €), pose de poubelles dans la vallée de l'Yon (584 €), achat d'une table de pique-nique accessible aux personnes à mobilité réduite (680 €), pose de trois panneaux "attention aux enfants" avenue Picasso (300 €), pose de rampes sur les escaliers du parking public Picasso (765 €), réalisation d'un graff boulevard Tortat (1 500 €), élagage de chênes aux abords du crématorium (552 €).

Le chantier-école de Kastler-Guitton



Les élèves du lycée Kastler-Guitton.

Dans le cadre de l'enveloppe de quartier Liberté 2015, les élèves de première année CAP maçonnerie du lycée Kastler-Guitton ont réalisé une table de ping-pong lors d'un chantier-école.

« Ce travail a été valorisant pour chacun d'entre nous. Nous avons appris à lire des plans, mélanger le béton, coffrer, cintrer et assembler des armatures, gérer notre temps

et travailler en équipe, explique le groupe. Ce projet permet d'offrir aux habitants du quartier un nouvel équipement sportif sur l'espace vert Chaptal. »

Le partenariat avec le lycée va se poursuivre sur l'enveloppe de quartier 2016. En effet, les habitants ont retenu un budget de 2 500 euros pour la réalisation de deux tables de pique-nique.

ÉCONOMIE

UNE ZONE D'ACTIVITÉ PLUS AGRÉABLE

La rue du Clair Bocage, située dans la zone d'activité de Moulleron-le-Captif, a été rénovée par La Roche-sur-Yon Agglomération. Un plus qualitatif pour les entreprises et les visiteurs.



Inaugurée par Luc Bouard et Philippe Darniche, la rue du Clair Bocage participe à l'attractivité de la zone économique.

Entre les Flâneries et le Vendéspace, la rue du Clair Bocage a été inaugurée en décembre dernier après d'importants travaux d'aménagement de voirie et d'éclairage. Près de 2 600 salariés viennent travailler quotidiennement dans cette zone d'activité communautaire qui regroupe de nombreuses entreprises.

« Ce réaménagement permet d'offrir de meilleures conditions pour le développement des activités en place et d'accroître l'attractivité de la zone pour favoriser l'implantation de nouveaux entrepreneurs », a souligné Philippe Darniche, maire de Moulleron-le-Captif et vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Sur près d'un kilomètre, l'Agglomération a réalisé une continuité piétonne et cyclable. Elle a implanté des ralentisseurs, créé des places de parking supplémentaires et remplacé l'éclairage public.

En 2014, la partie nord de la rue avait déjà été rénovée sur 1,5 km. « Nous allons poursuivre l'accompagnement des entreprises avec un important projet de rénovation en zone sud », a annoncé Luc Bouard, président de l'Agglomération. Ces aménagements de l'espace public aux entrées de ville sont aussi essentiels pour l'attractivité économique de notre territoire. »

Coût de l'opération : 537 000 €.

LOGEMENT

SALON IMMOBILIER DE VENDÉE

Le Salon immobilier de Vendée a lieu les samedi 27 et dimanche 28 février, de 10 h à 18 h, au parc des expositions des Oudairies. Entrée gratuite.

Événement incontournable pour tous les Vendéens porteurs d'un projet de logement, le salon immobilier est organisé en partenariat avec la Ville de La Roche-sur-Yon. Il regroupe 80 exposants apportant conseils et offres immobilières en collectif ou individuel.

Un village « Habitat » sera installé au cœur du salon pour tout ce qui concerne l'équipement et l'aménagement de votre logement.

Il accueillera les professionnels de la rénovation, de l'isolation, du chauffage, de l'énergie, de l'aménagement extérieur et intérieur ainsi que d'autres prestataires de solutions en matière d'habitat.

PROGRAMME :

- une conférence animée par l'Espace info énergie ;
- une fresque graphique réalisée en direct le samedi 27 février dans l'espace d'animations.

Salon Immobilier de Vendée
LA ROCHE SUR YON

CONSTRUIRE
RÉNOVER
HABITER

ENTRÉE GRATUITE

ENVIRONNEMENT

UNE CENTRALE SOLAIRE À BASSE-BARBONTE

Vendée Énergie va créer quatre nouvelles centrales solaires au sol en Vendée, dont une à La Roche-sur-Yon.

Le 4 décembre 2015, l'État a retenu les projets de la société Vendée Énergie dans le cadre de l'appel à projets national pour la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques de grande puissance.

Quatre nouvelles centrales seront donc implantées à Givrand, Talmont-Saint-Hilaire, Avrillé et La Roche-sur-Yon. Installée sur le site de l'ancien centre d'enfouissement des déchets de Basse-Barbonte, la centrale yonnaise s'étendra sur 22 hectares et produira 5 MW.

L'ensemble des quatre installations représente 106 000 m² de panneaux photovoltaïques et produira annuellement 22,7 GWh d'électricité. Aujourd'hui, Vendée Énergie alimente en électricité renouvelable plus de 40 000 foyers vendéens. Ces nouvelles réalisations permettront d'alimenter 13 400 foyers de plus. L'appel d'offres pour les travaux sera lancé à la fin du premier semestre 2016 pour une mise en service des installations avant la fin 2017.



La future centrale photovoltaïque de La Roche-sur-Yon (photo montage) s'étendra sur 22 hectares.

JOB D'ÉTÉ

Le 14bis espace jeunes propose un atelier sur les techniques de recherche d'emploi pour les 15-29 ans. Rendez-vous le samedi 27 février, de 15 h à 17 h, ou le mercredi 2 mars, de 17 h à 19 h, au 14bis espace jeunes. Au programme : des conseils pour réussir son CV, sa lettre de motivation et son entretien d'embauche.

Contact : renseignements et inscription auprès du 14bis, au 02 51 36 95 95

Possibilité de s'inscrire via un formulaire accessible sur <http://bit.ly/tre2016>

PORTES OUVERTES

Le groupe scolaire Rivoli (écoles maternelle et élémentaire) organise sa journée portes ouvertes le samedi 5 mars, de 10 h à 12 h. De nombreuses animations sont prévues.

TÉLÉTHON

Le collectif yonnais remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés ainsi que les personnes qui ont participé aux différentes manifestations du Téléthon des 4 et 5 décembre 2015. Grâce à cet élan de générosité, un chèque de 8 586 euros a été remis à l'AFM.

INTERNATIONAL

Comme chaque année, l'Association pour les échanges internationaux et nationaux (AEIN) organise un échange jeunes entre Cáceres et La Roche-sur-Yon. En 2016, les dates sont les suivantes :

- accueil des Espagnols du 8 au 15 avril ;
- séjour à Cáceres du 4 au 13 juillet.



BÂTIMENTS PUBLICS

UN INVESTISSEMENT NÉCESSAIRE



© iStock/Colephoto

70 %

DES BÂTIMENTS VÉTUSTES

Près des trois-quarts des bâtiments de la Ville de La Roche-sur-Yon sont en mauvais état. Telle est la conclusion du diagnostic réalisé par les services municipaux de juin 2014 à novembre 2015 sur plus de 330 locaux. La municipalité va donc entreprendre d'importants travaux pour rénover, remettre aux normes ou même reconstruire les bâtiments vétustes en donnant la priorité aux écoles et aux installations sportives. Pas moins de 65 millions d'euros seront ainsi investis dans des constructions neuves d'ici 2020 (maison de quartier du Pont-Morineau, groupe scolaire Pont-Boileau) et près de 12 millions seront consacrés aux rénovations majeures (salles de sport, restaurants scolaires...). Et une enveloppe de plus de 26 millions d'euros sera allouée aux travaux de modernisation et de remise aux normes.

Objectif de ces investissements : offrir aux écoliers, aux familles, aux associations et aux sportifs yonnais des équipements publics accueillants, performants (en matière d'énergie, de qualité de l'air), adaptés aux différentes pratiques et accessibles à tous.

suite du dossier ●●●

CONSTRUIRE, ENTREtenir ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS PUBLICS

Questions à Anne Aubin-Sicard, première adjointe aux relations institutionnelles, au développement durable, énergies, déplacements.



Anne Aubin-Sicard, première adjointe aux relations institutionnelles, au développement durable, énergies, déplacements.

Un diagnostic des bâtiments publics municipaux vient d'être réalisé.

Pour quelles raisons ?

« Nous étions conscients des travaux à mettre en œuvre dans l'ensemble des bâtiments publics, et ce, en raison de leur état de vétusté et des réglementations techniques toujours plus exigeantes (sécurité incendie, accessibilité, règles thermiques, performance énergétique, qualité de l'air...). Or, pour éviter un saupoudrage de financement, compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, nous avons souhaité privilégier et mettre en place une vraie stratégie à court, moyen et long termes en demandant la réalisation d'un état des lieux complet des établissements de la Ville. Cela faisait partie de nos engagements de campagne.

Dans un souci d'économie, cette étude a été réalisée en interne par l'ensemble des agents de la direction technique bâtiments (un audit externe aurait coûté plus de 200 000 euros à la Ville). Au total, ce sont 228 000 des 264 000 m² de bâtiments municipaux qui ont été diagnostiqués.

Pour ceux qui ne l'ont pas été, se pose la question de leur pérennité au sein du patrimoine de la Ville. »

Comment a été réalisé ce diagnostic ?

« L'étude a donc été réalisée par les services municipaux de juin 2014 à novembre 2015. Le diagnostic a concerné plus de 330 locaux sur 148 sites différents et a pris en compte 19 critères. Ce travail nous a permis de mettre en évidence que 70 % des bâtiments municipaux sont vétustes.

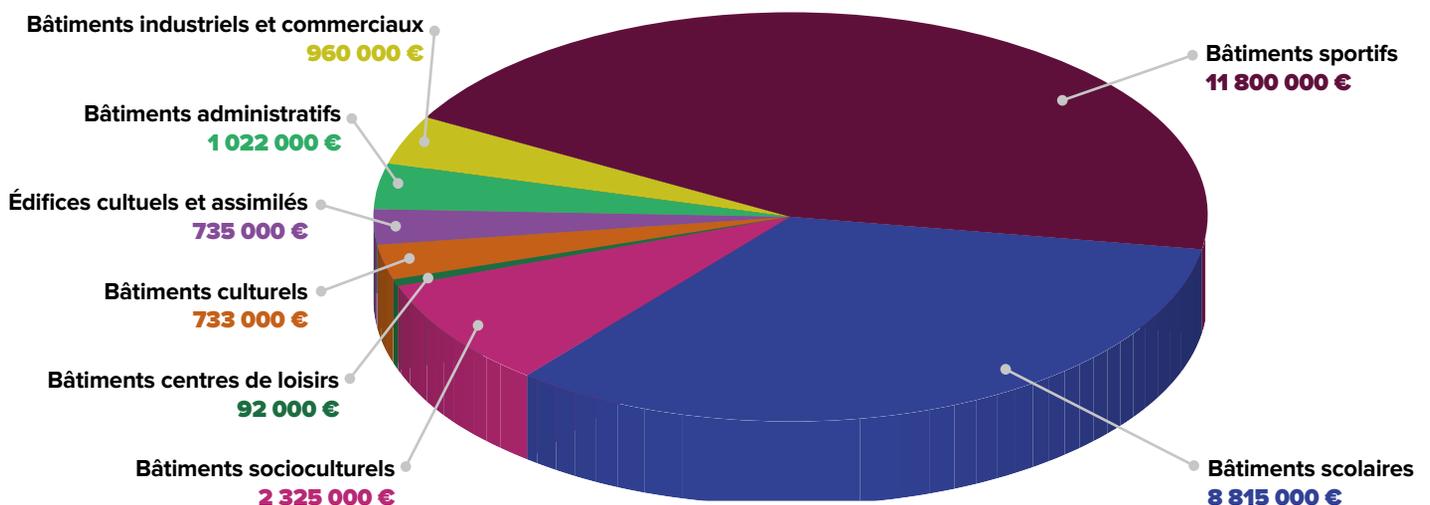
Une échelle d'évaluation (état général de vétusté et de conformité) a été mise en place pour chaque bâtiment en tenant compte des différents critères techniques (isolation, électricité, eau, chauffage, ventilation, accessibilité...).

Notre objectif est d'améliorer la gestion et la modernisation des bâtiments afin de :

- garantir la sécurité des personnes (norme incendie...);
- répondre aux obligations réglementaires avec fiabilité et rigueur ;

PLUS DE 100 MILLIONS INVESTIS

PLAN DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET DE MODERNISATION : 26 MILLIONS D'EUROS (HORS OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION OU DE RESTRUCTURATIONS LOURDES)



- améliorer la performance énergétique des bâtiments ;
- permettre l'accessibilité à tous les handicaps ;
- améliorer la qualité de l'air des bâtiments ;
- adapter les locaux aux besoins des utilisateurs ;
- mieux entretenir les bâtiments dans le cadre d'un plan de maintenance. »

Quelles décisions avez-vous prises ?

« Jusqu'en 2020, plus de 76 millions d'euros vont être investis pour la rénovation des bâtiments municipaux dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement adopté en novembre : 65 millions pour les opérations de construction (maison de quartier du Pont-Morineau, maison de santé pluridisciplinaire des Forges, groupe scolaire Pont-Boileau...) ou de restructuration lourdes et 11,6 millions pour les rénovations (école élémentaire Jean-Roy, restaurant du groupe scolaire Montjoie, maternelle Jean-Moulin, école élémentaire Laennec, réfection des toitures des salles de sport Angelmière et Rivoli, salle de judo

Renaudeau...). 14 millions d'euros seront engagés après 2020.

Notre Plan pluriannuel d'investissement a été établi sur la base de ce diagnostic bâtiments. La priorité étant donnée aux équipements scolaires et sportifs qui représentent respectivement 20 et 23 % du patrimoine de la Ville. »

Parmi les objectifs de modernisation des bâtiments, vous évoquez l'amélioration de la performance énergétique. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

« Suite à la réalisation du diagnostic, nous allons mettre en œuvre un Plan de performance énergétique et de modernisation des bâtiments : amélioration de l'isolation, réfection des toitures, amélioration des systèmes de chauffage, etc. Nous allons également renforcer notre collaboration avec le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée (SyDEV). Je voudrais d'ailleurs préciser que l'adhésion de la Ville et de l'Agglomération au groupement de commandes

gaz-électricité du Sydev nous a déjà permis de réaliser de substantielles économies financières : baisse de la facture de 19,2 % sur le gaz, diminution de 5 à 12,7 % selon les tarifs sur l'électricité. Au-delà des travaux d'isolation ou de modernisation du chauffage, la réalisation d'économies d'énergie passe aussi par les changements de pratiques et l'adoption des bons gestes au quotidien ; d'où le recrutement, dans le cadre du dispositif d'aides de l'Ademe, d'un conseiller énergie chargé, entre autres, de mettre en place et d'animer des groupes de travail sur les usages des bâtiments. Concernant les constructions neuves, la Ville est déjà fortement engagée en faveur des économies d'énergie et fait même figure de précurseur : ainsi, l'atelier-garage du Centre technique municipal, inauguré au printemps dernier, est le premier bâtiment industriel passif* d'Europe. Je donnerai aussi l'exemple de la future école Pont-Boileau** dont le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques, une isolation renforcée ainsi qu'un suivi et une évaluation de la performance énergétique du bâtiment afin de préserver, autant que faire se peut, les dépenses de fonctionnement de la collectivité.

Le futur complexe aquatique Arago intégrera lui aussi ce volet énergétique, en respectant des critères plus stricts que ceux imposés par la loi. »

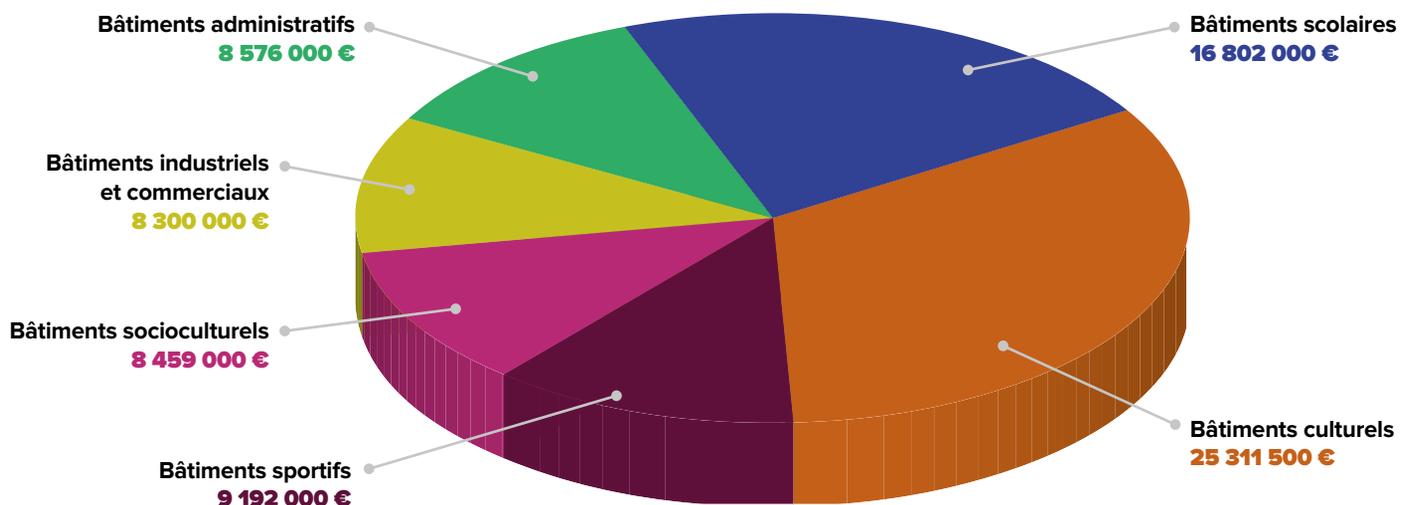
* bâtiment dont la consommation énergétique au m² est très basse, voire entièrement compensée par les apports solaires ou par les calories émises par les apports internes.

** la garantie de parfait achèvement du bâtiment a été fixée à trois ans, contre un an habituellement.

Les objectifs prioritaires :

- garantir la sécurité des personnes et des usagers (incendie...);
- répondre aux obligations réglementaires ;
- améliorer la performance énergétique des bâtiments ;
- permettre l'accessibilité à tous les handicaps ;
- améliorer la qualité de l'air des bâtiments ;
- améliorer la fonctionnalité des bâtiments ;
- mieux préserver et maintenir les bâtiments.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT : 76 MILLIONS D'EUROS (CONSTRUCTION, RESTRUCTURATIONS LOURDES, RÉNOVATIONS ET MAINTENANCES)



MAINTENANCE ET RÉNOVATION DES GROUPES SCOLAIRES

« **N**otre priorité est la rénovation des groupes scolaires afin que les élèves et les enseignants puissent disposer de locaux plus agréables. Les travaux de l'école de l'Angelmière seront réalisés en partie par les agents du Centre technique municipal, le reste étant confié à un centre d'insertion. Afin de ne pas gêner les activités scolaires, ces chantiers démarreront pendant les vacances de février », souligne Marc Racapé, conseiller municipal délégué aux équipements et bâtiments scolaires. D'importants travaux de rénovation ont été réalisés depuis cet été dans les écoles yonnaises :

- Maternelle et restaurant scolaire de l'école Jean-Yole : rénovation des plafonds et des peintures, remplacement des menuiseries intérieures, reprise des cloisons, remise en état des sanitaires du dortoir, reprise de l'ensemble de l'installation électrique, travaux de plomberie, sanitaire, chauffage et ventilation, rénovation de la cuisine et de la salle de repas.
- Élémentaire Flora-Tristan : rénovation des peintures des façades du restaurant scolaire et de l'accueil.
- Élémentaire Montjoie : rénovation des peintures des préaux et soubassements de la cour.
- Maternelle Malraux : rénovation de la toiture du restaurant scolaire et la galerie en zinc.
- École Laennec : reprise des peintures du restaurant scolaire.
- Élémentaire de l'Angelmière : réfection des peintures de la salle de classe du rez-de-chaussée.
- Accueil périscolaire de La Généraudière : aménagement de toilettes pour les personnes handicapées.
- École Rivoli : rénovation de la quatrième classe de la maternelle, du restaurant scolaire et des toilettes (mise en accessibilité pour les élèves handicapés)...



Rénovation des salles de classe du groupe scolaire de l'Angelmière.

UN COMPLEXE AQUATIQUE ET LUDIQUE POUR TOUS

Les élus de La Roche-sur-Yon Agglomération ont approuvé en décembre dernier le programme de transformation de la piscine Arago en complexe aquatique. La reconstruction du pôle ludique famille et la rénovation de cet équipement vieillissant est une des priorités du projet de territoire.



L'espace ludique du futur complexe aquatique sera deux fois plus grand que celui de l'actuelle piscine Arago.

L'objectif du futur complexe aquatique Arago est d'offrir aux habitants de l'agglomération et à tous les autres visiteurs un nouvel équipement plus ludique, adapté à la fois aux familles, aux activités scolaires et sportives de haut niveau. Au total, 2 483 m² de surface aquatique sont prévus au sein de trois pôles (bassin « nordique », pôle ludique, nage et apprentissage). Il pourra accueillir jusqu'à 2 200 personnes.

Le projet comprend :

- la construction du pôle aquatique ludique avec des surfaces d'eau doublées par rapport à l'existant. Ce pôle intègre également un espace « bien-être et remise en forme » ;
- la construction du bassin « nordique » extérieur (50 m de long, 21 m de large et 8 couloirs). Une tribune d'environ 600 places sera également réalisée ;

- la rénovation du pôle nage et apprentissage en conservant les deux bassins existants et les tribunes ;
- la création d'une salle de préparation physique ;
- l'aménagement d'espaces extérieurs de loisirs avec terrain de beach-volley et aire de pique-nique ;
- la reconstruction des vestiaires et des sanitaires ;
- la rénovation du bar avec espace de réception ;
- la rénovation des locaux techniques.

Dans le cadre de son engagement en tant que « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », l'Agglomération entend inscrire le projet de complexe sportif dans une démarche de développement durable. Les architectes devront présenter des idées innovantes en matière de performance thermique et énergétique comme la récupération d'énergie issue de

la production de froid de la patinoire. Le niveau de performance énergétique pour les locaux administratifs et annexes baigneurs devra être au moins égal aux exigences de la norme « RT 2012 - 30 % » (norme qui a pour objectif de limiter la consommation d'énergie).

Les travaux se dérouleront en deux phases :

- la réalisation du pôle ludique et du bassin « nordique » ;
- la rénovation du pôle existant, bassins sportifs et apprentissage.

Coût total prévisionnel de l'opération : 31,8 millions d'euros (études, mobilier et équipements spécifiques compris).

ENVIRONNEMENT

LES BORDS DE L'YON RÉAMÉNAGÉS

La Roche-sur-Yon Agglomération va bientôt lancer une étude pour pouvoir réaménager 29 des 39 ouvrages présents sur l'Yon. Objectifs : remettre en état les différents sites détériorés par les conditions climatiques, dans le respect de la réglementation en vigueur.

« Au cours de l'hiver 2014-2015, plusieurs des ouvrages en aval du barrage de Moulin-Papon ont été dégradés, notamment l'étang d'Alluchon et l'ouvrage des 3 Piquets. Ces événements ont modifié l'aspect du cours d'eau et pourraient laisser à penser aux promeneurs que l'Yon n'est plus entretenu ou suivi. Or, ce n'est pas le cas, explique Gérard Rivoisy, président de la commission aménagement rural, eau et assainissement de La Roche-sur-Yon Agglomération. En effet, le cadre réglementaire ne permet pas d'intervenir rapidement. »

Pour faire face à cette situation, La Roche-sur-Yon Agglomération a en effet souhaité engager des réparations, mais cela n'a pas été possible de par la complexité même des sites (modifier un ouvrage entraîne une évolution de l'aménagement du secteur), les conditions réglementaires à respecter (directive cadre européenne sur l'eau de 2000, loi sur l'eau de 2006...) et la nécessité d'accord des services de l'État. Les deux périmètres déstabilisés ont donc été sécurisés par la pose de barrières en bois et d'un panneau d'information.

« Avant la réalisation de travaux, une étude détaillée sur les ouvrages et leur évolution doit être réalisée et les résultats doivent être validés par les services de

l'État, rappelle Gérard Rivoisy. Le but est d'étudier, de diagnostiquer les ouvrages et de proposer des aménagements qui assurent la continuité écologique de ces sites, c'est-à-dire la libre circulation des poissons et des sédiments. La loi oblige en effet les propriétaires d'ouvrages (publics ou privés) à se mettre en conformité sur ces aspects avant juillet 2017. »

Cette étude sur 29 ouvrages de l'Yon va donc prochainement être lancée. Les premiers travaux seront engagés en 2017.

DE MOULIN-PAPON À CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

L'Yon est un cours d'eau modifié et segmenté par la présence de 39 ouvrages de taille et de nature différentes. Depuis l'aval du barrage de Moulin-Papon jusqu'à la commune de Chaillé-sous-les-Ormeaux, ils ont notamment :

- un intérêt patrimonial ou historique (en lien avec les anciens moulins) ;
- une fonction paysagère (en lien avec l'aménagement et la vie du cours d'eau, en associant des zones de balades) ;
- un effet sur le maintien du niveau d'eau permanent en période d'étiage ;
- un impact sur la biodiversité des cours d'eau :

en constituant un obstacle au déplacement des poissons, ceux-ci rencontrent plus de difficultés pour se nourrir, se reproduire, se reposer et se protéger des prédateurs ;

- des conséquences importantes sur les conditions d'écoulement et sur la qualité de l'eau (eau stagnante, débit ralenti et augmentation de température en période estivale).

Les ouvrages hydrauliques sont des aménagements réalisés par l'homme le long des rivières et ruisseaux. Ils peuvent prendre différentes formes : seuil, clapet, etc. Malgré des usages légitimes, ils fragmentent le cours d'eau et constituent une entrave à l'écoulement des eaux et ont des conséquences directes sur la continuité écologique.

La continuité écologique : sur notre territoire, la continuité écologique a pour objectif de garantir la migration des sédiments et d'espèces déterminées par des scientifiques, telles que l'anguille et le brochet.



L'ouvrage des 3 Piquets a été détérioré en juin 2015.



Le plan d'eau d'Alluchon désormais végétalisé (juillet 2015).

L'ouvrage des 3 Piquets un autre secteur touché

Élément constitutif de l'ancienne piscine des pruniers, l'ouvrage principal des 3 Piquets (avec le déversoir maçonné ainsi que 4 vannes) a également été détérioré et mis en sécurité. Pris en compte dans le cadre de l'étude continuité écologique, il fera l'objet d'interventions ultérieures. Au vu de l'état de ces deux sites, il est recommandé de ne pas s'approcher de ces périmètres pour la sécurité de tous.

ALLUCHON : PLAN D'EAU ET PASSERELLE

« Une attention toute particulière va être demandée au bureau d'études en ce qui concerne la particularité et la complexité du site d'Alluchon, souligne Gérard Rivoisy. En fonction de la solution hydraulique sélectionnée, un réaménagement du secteur devra obligatoirement accompagner la réalisation des travaux sur les ouvrages. »

Le site d'Alluchon fait partie de la zone inondable de l'Yon et est également identifié comme une zone humide prioritaire dans le Plan local d'urbanisme de la ville et les interventions sur ce site sont soumises au cadre réglementaire. Il comprend un étang de 1,3 hectare créé par la présence d'une « digue » sur l'Yon (validée par arrêté préfectoral le 25 juillet 1994) complétée par trois autres ouvrages. Il est principalement alimenté par le barrage. Ce plan d'eau est entouré d'espaces de natures différentes (berges végétalisées, prairies fauchées ou pâturées) et boisés classés sur lesquels toute action est soumise au Code de l'urbanisme. Cet espace est également ceinturé de cheminements (et de passerelles) et est un espace très fréquenté par la population.

L'ouvrage d'Alluchon a été dégradé au cours de l'hiver 2014-2015 et le plan d'eau s'est donc vidé. Mais, au fur et à mesure du temps et des saisons, ce lieu évolue et les berges se végétalisent, donnant ainsi une nouvelle vie au site :

- le plan d'eau disparu, le cours d'eau retrouve son tracé initial ;
- initialement de type aquatique, la flore évolue vers celles des zones humides ;
- les ragondins (espèce nuisible) disparaissent au profit d'une autre forme de biodiversité (poule d'eau...).

En amont d'Alluchon

La passerelle située en amont de l'étang d'Alluchon a été fermée au cours de l'hiver 2014/2015 pour des raisons de sécurité au niveau de ses points d'appui dans le cours d'eau. Soumise aux mêmes conditions et cadre réglementaire que les ouvrages, étude et déclaration auprès des services de l'État sont obligatoires avant d'engager des travaux sur ce site.



MUTUALISATION

Depuis le 1^{er} janvier, la Ville et La Roche-sur-Yon Agglomération ont mis en commun leurs services et leurs moyens pour réaliser des économies et accroître leur efficacité.

Cette nouvelle organisation permettra de proposer aux communes des conseils et services à la carte dans différents domaines (urbanisme, finances, droit, informatique, ressources humaines, marchés publics...) et d'élargir les compétences communautaires.

L'Agglomération pourrait ainsi assurer la gestion de l'aérodrome, de la scène de musiques actuelles ou encore des résidences pour personnes âgées.

LES JOURNÉES SENIORS

L'agence NBC événement organise la 3^e édition du salon « Les journées seniors de Vendée » les vendredi 26 et samedi 27 février, de 10 h à 19 h, au Parc Expo des Oudairies.

Cet événement unique accompagne les plus de 50 ans dans tous les domaines de leur nouvelle vie. Il répond à de multiples interrogations à travers une cinquantaine de stands, un programme de conférences aux thématiques variées et un espace d'animations. Deux jours pour s'informer et se faire plaisir dans divers secteurs :

- services à la personne (aide à domicile, mutuelle, banque, assurance...);
- loisirs (agence de voyages, biographe, presse...);
- bien-être ;
- prévention (santé, prévoyance) ;
- habitat (rénovation, décoration...).

Tout est réuni pour faire le plein d'informations et de conseils utiles.

Entrée gratuite. Restauration sur place.

**Contact : Agence NBC événement,
197, rue Roger-Salengro,
au 06 06 41 08 58
et à contact@agencenbc.com**

TERRITOIRE

DEUX COMMUNES NOUVELLES

Après les fusions de Saint-Florent-des-Bois avec Chaillé-sous-les-Ormeaux et d'Aubigny avec Les Clouzeaux, La Roche-sur-Yon Agglomération passe de 15 à 13 communes.



Bruno Dreillard, maire délégué des Clouzeaux, et Jean-Louis Batiot, maire de Rives de l'Yon, entourés des adjoints et conseillers de la commune nouvelle.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'agglomération compte deux communes nouvelles : « Rives de l'Yon », née de la fusion de Saint-Florent-des-Bois avec Chaillé-sous-les-Ormeaux et « Aubigny - Les Clouzeaux » née de la fusion des deux collectivités.

Les chiffres de la population s'établissent désormais à près de 6 000 pour « Aubigny - Les Clouzeaux » et 4 100 pour « Rives de l'Yon ».

Jany Guéret a été élu maire d'Aubigny-Les Clouzeaux le 9 janvier dernier. Jacques Peroys, ancien

maire des Clouzeaux en est désormais le maire délégué.

Jean-Louis Batiot est depuis le 13 janvier le premier maire de la commune nouvelle Rives de l'Yon. Ancien maire de Chaillé-sous-les-Ormeaux, Bruno Dreillard est le maire délégué de la nouvelle entité. Ces nouvelles organisations communales vont permettre une mutualisation de services et le maintien pendant trois ans des dotations financières de l'État qui étaient perçues par les anciennes communes.

CLIC ENTOUR'ÂGE

ACCUEIL DES NOUVEAUX RETRAITÉS

Le CLIC Entour'âge propose aux jeunes ou nouveaux retraités sur le territoire, un temps d'accueil, une fois par mois, pour se rencontrer, échanger autour des questionnements

liés à cette étape. Il est animé par des accueillants bénévoles retraités, supervisés par le CLIC Entour'âge et formés à l'écoute.

Rendez-vous le vendredi 26 février,

de 10 h à 12 h, au CLIC Entour'âge. Gratuit sur inscription (6 participants maximum).



AIDE AUX AIDANTS ET AUX MALADES

Groupe d'échange pour les personnes touchées par la maladie de Parkinson (personnes malades et aidants)

Mercredi 24 février, de 14 h 30 à 16 h 30, à la maison de quartier du Val d'Ornay. Sur inscription préalable – gratuit.

Le mercredi des aidants

Dans un espace chaleureux, venez profiter d'un temps d'écoute et de ressourcement, d'échange entre aidants et professionnels du CLIC, un mercredi après-midi par mois, de 15 h à 17 h, au CLIC Entour'âge. Prochain rendez-vous le mercredi 3 février. Entrée libre et gratuite.

Comment adapter sa relation avec un parent malade ?

Atelier « Gérer ses émotions et communiquer ». Échanges et partages d'expériences pour trouver des clés et des outils pour communiquer avec bienveillance. Animé par Françoise Hoeve (psychothérapeute, formatrice communication non violente, méthode ESPERE de Jacques Salomé).

Réunion d'information le vendredi 5 février, de 10 h à 12 h, au CLIC Entour'âge. Cinq séances les vendredis 26 février, 11, 25 mars, 22 avril et 13 mai, de 10 h à 12 h, au CLIC Entour'âge (limité à 10 participants).

Participation demandée : 15 €.

ANIMATIONS

Le Café Entour'âge

Des moments d'échange et de convivialité, une occasion de sortir, de donner son avis, d'écouter les autres, des rencontres amicales... Par Céline Cornelis et Christophe Rigaux une fois par mois, de 15 h à 17 h, au Café Le Clemenceau.

Participation demandée : 3 € pour chaque séance.

Calendrier des dates et des thèmes disponible au CLIC Entour'âge.

Conférence projet de vie

Le groupe de retraités actifs « Projet de vie » propose des rencontres d'information et de débat sous forme de conférences sur des thèmes liés à l'avancée en âge.

Prochain thème : « La vie de couple à la retraite » par Yannick Calendreau, thérapeute, formateur, conférencier.

Rendez-vous le vendredi 4 mars, à 14 h 30, à la maison de quartier du Bourg-sous-La Roche. Entrée libre et gratuite.

« Les Vosges »

Documentaire CCAS et reportage de Jean-Pierre Valentin (Cap Monde).

Dimanche 21 février, à 14 h, au Centre de rencontres et de loisirs, 29, rue Anatole-France (rez-de-chaussée dans la cour).

Lundi 22 février, à 15 h, à la résidence de La Vigne-aux-Roses, 32, rue Gabriel-Charlopeau.

Contact : CLIC Entour'âge, 29, rue Anatole-France, au 02 51 24 69 81

RETROUVEZ-NOUS AUX JOURNÉES SÉNIORS LES 26 ET 27 FÉVRIER

Les journées séniors de vendée
26 et 27 février 2016

Parc des Expositions | 10h / 19h
Les Oudairies | Gratuit
LA ROCHE SUR YON | Pour vous, 50 ans et plus ...



www.journees-seniors-vendee.fr

Conférences / Animations
Restauration sur place

JEU CONCOURS / gagner un voyage

Concours départemental « La Reine des Mammies »

Organisé par nbc, Carat, etc.



ADOM'ETHIC
POUR VOUS, CHEZ VOUS, EN TOUTE CONFIANCE...



Présent sur le salon des seniors aux oudairies les 26 et 27 février 2016

 MENAGE REPASSAGE	 GARDE D'ENFANTS
 JARDINAGE	 BRICOLAGE

02 51 62 25 78 | www.adomethic.fr
06 80 53 49 89

**Adom'Ethic, 98 rue du Maréchal Joffre
85000 La Roche sur Yon**

Nos solutions pour votre maison

PORTES D'ENTRÉE
FENÊTRES
VOLETS
PORTAILS
PORTES DE GARAGE
STORES
ISOLATION DES COMBLES

30% DE CRÉDIT D'IMPOT

PARTENAIRE CERTIFIÉ
Assés et portes
JANNEAU
L'expert d'aujourd'hui

Être certifié nous engage

AVA
SPÉCIALISÉ DE LA FERMETURE, DE L'ISOLATION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'HABITAT
www.ava85.com

LA ROCHE/YON
1, rue Kepler (Les Oudairies)
02 51 46 76 05

NOUVEAU



Présent sur le salon des Séniors

RAPIN
CUISINES & MEUBLES

RELOQUEUR • CRÉATEUR • FABRICANT

AVANT  **APRÈS** 

DIPLOMÉ EN 2016
ARTISAN D'ART

décret du 2 avril 1998

www.relookage-rapin.fr

RAPIN
Cuisines & Meubles
5, rue du Grand Lay
85110 Le Boupère
Tél. : 02 51 91 44 91 - 06 86 53 44 45
e-mail : manuel-rapin@orange.fr
Siret n° 41924805700018 - RCS La Roche sur Yon



VIE DE QUARTIER

LA VILLE SOUTIENT LE COMMERCE



Faciliter l'installation de nouveaux commerces est une des priorités de la Ville.

Dans le cadre de son schéma de développement commercial, la Ville propose depuis le 1^{er} janvier un dispositif d'aide au loyer commercial pour le quartier des Halles et du Bourg-sous-La Roche.

« Rendre la ville plus attractive est une de nos priorités. Avec cette subvention, notre objectif est bien d'encourager et de faciliter l'installation de nouveaux commerces afin de redynamiser les quartiers, explique Franck Pothier, adjoint au commerce, à l'artisanat et au dynamisme commercial. Au total, un budget de 120 000 euros est prévu pour 2016 et 2017. L'idée est de pouvoir soutenir 12 commerces par an. Cette subvention doit leur permettre de s'installer solidement et dans la durée. Car chacun sait que les premières années de création sont les plus délicates pour une entreprise. »

L'aide au loyer commercial de la Ville est proposée pendant une période de deux ans :

- 50 % du loyer dans la limite de 400 euros par mois pour la première année ;
- 25 % du loyer dans la limite de 250 euros pour la deuxième et dernière année.

La municipalité a décidé de s'appuyer sur l'association Initiative Vendée Centre Océan pour les instructions des demandes, le versement et le contrôle de l'utilisation de cette aide.

L'aide au loyer est encadrée et soumise à conditions (les loyers doivent être conformes au loyer de référence, la subvention concerne les baux commerciaux : 3, 6 ou 9 ans).

Contact : animation politique commerciale - Ville de La Roche-sur-Yon, au 02 51 47 49 52

Pour un centre-ville plus attractif

Le soutien à l'activité commerciale se concrétise aussi par l'embellissement des rues et la mise en valeur des vitrines disponibles : des photos de boutiques grandeur nature ont ainsi été apposées sur plusieurs locaux commerciaux du quartier des halles, pour donner envie aux

promeneurs de flâner et aux investisseurs de s'installer. Librairie, restaurant, hôtel, bar et épicerie fine aussi vrais que nature ont éveillé l'intérêt de France 2 et de TF1, qui ont réalisé en décembre et janvier des reportages pour leurs journaux de 13 h et 20 h, ainsi que RTL et RMC.

ATELIERS ET STAGES

Re-traiter sa vie : invitation à mieux vivre son temps libéré

Le CLIC Entour'âge vous propose un « espace d'accompagnement » animé par des retraité(e)s, formé(e)s à la démarche de reconnaissance des acquis, pour entreprendre le passage à la retraite et y trouver de nouveaux repères.

Réunion d'information le mardi 2 février, à 14 h 30, à la maison de quartier du Val d'Ornay.

Stage les 29 février/1^{er} mars ; 14/15 mars ; 21/22 mars, de 9 h 30 à 17 h, à la maison de quartier du Val d'Ornay.

Participation demandée : 60 € par personne pour les 6 jours.

« Écriture-mémoire-transmission »

Atelier animé par Fabienne Martineau, animatrice d'atelier d'écriture, comédienne-conteuse. Au programme : utiliser l'écriture comme outil de transmission des savoirs, des souvenirs, des émotions ; écrire des morceaux choisis de sa vie ; découvrir des techniques créatives d'écriture en s'appuyant sur la littérature, rafraîchir la notion de « mémoire » et la structurer. Réunion d'information le jeudi 4 février, de 10 h à 12 h, au CLIC Entour'âge.

Séances les jeudis 25 février ; 3, 10, 17, 24 et 31 mars ; 21 et 28 avril, de 10 h à 12 h, au CLIC Entour'âge. Participation demandée : 30 € pour les 8 séances.

Journée « Les seniors et l'autoroute »

Ateliers en groupe animés par les Autoroutes du Sud de la France et l'ANPER autour de l'hypovigilance, des distances de sécurité, de la signalisation sur l'autoroute, des bornes SOS... ; audit de conduite sur autoroute ; étape au centre autoroute de Montaigu pour visite et présentation du matériel. Rendez-vous le jeudi 24 mars, de 9 h à 17 h, au siège de La Roche-sur-Yon Agglomération (54, rue René-Goscinny). Inscription avant le 10 mars. Participation : 17 € (repas inclus)

COMMERCES, ENTREPRISES ARTISANALES ET DE SERVICES

LES NOUVEAUTÉS DE NOTRE TERRITOIRE



Pascale Prouteau.

Look voyages

Installée depuis 1988 rue Foch, l'agence Look voyages (groupe Transat) a déménagé dans le quartier des Halles, au 2, rue Stéphane-Guillemé.

« Nous avons profité de cette relocalisation pour mettre en place un nouveau concept dans les agences du groupe Transat. L'idée est d'accueillir nos clients dans un environnement rassurant, comme à la maison !, explique Pascale Prouteau, la responsable d'agence. Ce nouvel espace dispose d'une grande bibliothèque avec diverses brochures, un grand planisphère pour l'évasion, une tablette numérique mise à disposition et deux bureaux séparés pour respecter une certaine confidentialité. »

Look voyages est ouvert du lundi au samedi, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h 30.

Contact : Look voyages, 2, rue Stéphane-Guillemé, au 02 51 37 35 42 et à laroche@look-voyages.fr

Kidiklik

Estelle Ducros, jeune maman yonnaise, curieuse et passionnée, s'occupe du site internet Kidiklik pour la Vendée.

« Ce webzine référence les activités culturelles et les sorties pour les enfants jusqu'à 12 ans. On y retrouve des adresses, des infos, des bons plans et même des concours pour gagner des cadeaux ! L'idée est simple : en deux ou trois clics on se programme un super week-end, on sauve un mercredi pluvieux ou

on se dégote de chouettes activités pour les vacances ! L'outil est ludique et intuitif. »

Côté agenda, Kidiklik est là pour trouver la bonne sortie du moment. Visites, bons plans, anniversaires..., des activités qu'Estelle Ducros teste avec ses « Kidi reporters ».

Contact : <http://85.kidiklik.fr> et sur Facebook Kidiklik 85



Estelle Ducros.

Pré d'ici

Présent depuis trois ans sur le marché du Bourg-sous-La Roche à raison de trois jours par semaine, Franck Elain a ouvert l'épicerie « Pré d'ici » en face de la place de la Mutualité.

« Il y avait un réel besoin de ce type de commerce, surtout le dimanche. J'ai saisi l'opportunité de la disponibilité d'un local (ancien magasin de produits asiatiques) pour apporter une animation supplémentaire dans le quartier, explique Franck Elain. Je propose principalement des fruits et légumes (produits locaux et bio), du fromage artisanal à la coupe et des produits de première nécessité. »

Pré d'ici est ouvert du mardi au samedi, de 8 h 15 à 13 h 30 et de 16 h à 19 h 30, et le dimanche, de 8 h à 13 h.

Contact : Pré d'ici, 135, boulevard du Général Guérin, au 06 28 71 64 57



Franck Elain.

adn RH

Fortes de plus de dix ans d'expérience dans le milieu du recrutement et d'une bonne connaissance du bassin d'emploi vendéen, Marie Trichet et Sophie Lizeau ont créé leur cabinet de recrutement indépendant « adn RH » à La Roche-sur-Yon en février 2015. Les deux jeunes femmes proposent leur expertise pour accompagner les entreprises, de Vendée et des départements limitrophes, dans leurs recherches et recrutements de futurs collaborateurs.

« Cabinet généraliste pour des emplois en CDD ou CDI, "adn RH" s'adresse aux entreprises de tous secteurs d'activité, de l'industrie au médico-social, en passant par le BTP, le tertiaire, les services et l'associatif. Du technicien qualifié au cadre, nous proposons nos solutions RH sur une large gamme de métiers », explique Marie Trichet. Nous proposons une prestation de service personnalisée afin de répondre aux demandes et aux problématiques de tous nos clients. Sourcing, annonce, évaluation de potentiels, approche directe..., nous construisons ensemble une solution sur-mesure. »

Contact : « adn RH », 73, rue Haxo, au 02 51 98 46 84, à contact@adn-rh.fr et sur www.adn-rh.fr



Sophie Lizeau et Marie Trichet.

Mi & Lo

Émilie Martin et Élodie Magniet se sont associées pour créer la boutique indépendante de prêt-à-porter féminin « Mi & Lo », au 31, rue Georges-Clemenceau. Les deux jeunes femmes proposent une large gamme de vêtements de cinq marques (danoise, espagnole, hollandaise et française) plus une marque de jeans. « Notre devise est de satisfaire la clientèle à

laquelle nous réservons un accueil chaleureux et notre objectif est de faire de notre enseigne une boutique incontournable à La Roche-sur-Yon », explique Émilie Martin.

Mi & Lo est ouverte du lundi au samedi, de 10 h à 19 h (sans interruption).

Contact : Mi & Lo, 31 rue Georges-Clemenceau, au 09 81 44 73 96 et sur Facebook Mi&Lo



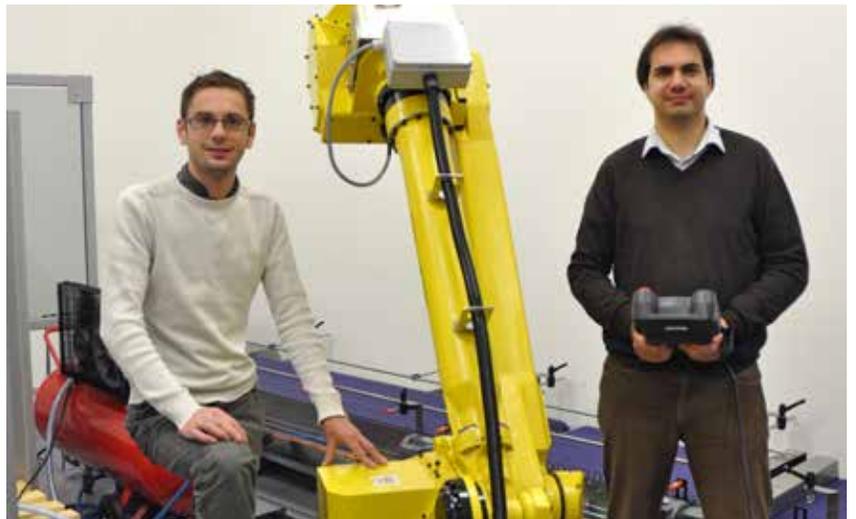
Émilie Martin et Élodie Magniet.

Robapps

Créée en juillet 2014 par Pierre-Antoine Thomas et Denis Caillaud, l'entreprise « Robapps » (robots d'application) est désormais installée à la Pépinière d'entreprises. La société d'ingénierie spécialisée en applications robotiques et systèmes automatisés propose ses prestations aux entreprises de toutes tailles (de la TPE au groupe industriel) principalement dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la métallurgie. « De l'assemblage de sandwiches au rangement de caisses en carton, nous concevons et installons des cellules robotisées, des produits sur

mesure pour les entreprises qui souhaitent gagner en productivité ou appréhender les problématiques de pénibilité et de dangerosité, explique Pierre-Antoine Thomas. En maintenant une veille technologique dans les domaines de l'automatisme et de la robotique, nous proposons du matériel de pointe, toujours plus performant et fonctionnel. »

Contact : « Robapps », au 09 51 55 85 84, à contact@robapps.fr et sur www.robapps.fr



Pierre-Antoine Thomas et Denis Caillaud.

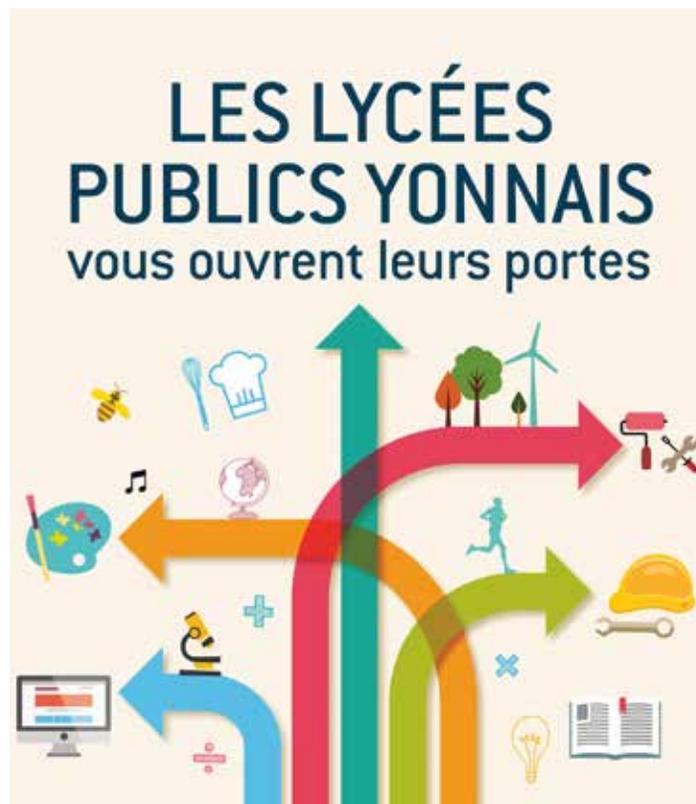
FORMATION

PORTES OUVERTES DES LYCÉES PUBLICS

Les cinq lycées publics de La Roche-sur-Yon (Branly, De-Lattre-de-Tassigny, Kastler-Guitton, Mendès France et Nature) organisent leur traditionnelle journée portes ouvertes le samedi 27 février, de 9 h à 17 h. Objectifs : aider et accompagner les jeunes dans leurs réflexions et leurs choix d'orientation.

Comme l'indique leur slogan, « Une diversité des parcours... Une même idée de la réussite », c'est dans un souci de complémentarité que les cinq lycées publics yonnais ont choisi de proposer ensemble une journée portes ouvertes.

« Il s'agit à la fois de faciliter les déplacements des familles de Vendée, ou des autres départements, afin de leur présenter nos formations. Initiale, continue et par alternance..., nous proposons en effet l'ensemble des modalités de formation, expliquent les proviseurs des établissements. Nous invitons donc les parents et les collégiens à venir échanger avec les équipes pédagogiques et avec nos élèves afin de découvrir les enseignements proposés. Le choix d'orientation est déterminant pour l'avenir professionnel des jeunes. » Rappelons que, de la mi-janvier jusqu'au mois d'avril, les lycées yonnais proposent également aux élèves de troisième des collèges vendéens des « mini stages » pour venir découvrir, le temps d'une demi-journée, la vie dans un lycée.



LE CHIFFRE DU MOIS

5 260

élèves sont scolarisés dans les cinq lycées publics de La Roche-sur-Yon.

Contact :

Lycée Édouard-Branly
5, boulevard Branly, au
02 51 24 06 06 et sur
www.branly.e-lyco.fr

Lycée De-Lattre-de-Tassigny
165, rue Hubert-Cailler,
au 02 51 62 63 00 et sur
www.de-lattre.e-lyco.fr

Lycée polyvalent
Kastler-Guitton
29, boulevard Guitton,
au 02 51 36 46 00 et sur
www.guitton-kastler.paysdelaloire.e-lyco.fr

Lycée Pierre-Mendès
France
17, boulevard Arago, au
02 51 36 87 87 et sur
www.mendes.e-lyco.fr

Lycée Nature
Allée des Druides, au
02 51 09 82 82 et sur
www.lyceenature.com

« LYCÉE DE LA NOUVELLE CHANCE »

Le lycée Pierre-Mendès France est le troisième établissement des Pays de la Loire à obtenir la labellisation « lycée de la nouvelle chance ». Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, il proposera, dès la rentrée prochaine, un parcours de formation (Bac pro, technologique ou général) pour les jeunes, âgés de 16 à 25 ans, sortis du système éducatif sans diplôme et sans certification professionnelle.

NOUVELLES FORMATIONS

De nouvelles formations (de la Seconde à la Terminale) vont voir le jour à la rentrée prochaine au sein de deux lycées yonnais :

- Bac pro métiers de la sécurité au lycée Branly (admission sur dossier et tests) : préparation à l'exercice des différents métiers de la sécurité, de la sûreté et de l'ordre public, de la protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- Bac pro technicien conseil vente en alimentation/ produits alimentaires au lycée Nature.

ORIENTATION

L'UNIVERSITÉ ACCUEILLE SES FUTURS ÉTUDIANTS

L'Université accueille les lycéens et leur famille le samedi 5 mars, de 9 h à 12 h 45 et de 13 h 15 à 17 h.

Chaque année, la journée portes ouvertes de l'Université est l'occasion pour les futurs étudiants de découvrir le campus et les formations dispensées à La Roche-sur-Yon. Ils peuvent y rencontrer les responsables des filières, les enseignants, les étudiants actuels et assister à des conférences ou des présentations des différentes filières. Des stands d'informations permettent également d'en savoir plus sur la vie associative et culturelle, les séjours d'études et les stages à l'étranger, les logements, les bourses, les transports,

la sécurité sociale étudiante, etc. Ce même jour, des artistes du collectif « Super Terrain » proposeront un atelier de sérigraphie mis en place par la Direction de la culture et des Initiatives dans le cadre des Unités d'enseignement et de découverte.

Contact : Pôle universitaire de La Roche-sur-Yon, 221, rue Hubert-Cailler - La Courtaisère, au 02 53 80 41 00 (Centre universitaire départemental), au 02 51 47 40 00 (IUT)

Plus de renseignements sur www.polelrsy.univ-nantes.fr

UNIVERSITÉ À L'ESSAI !

Vous souhaitez tester l'Université avant de faire votre choix d'orientation ? Chaque année, les lycéens peuvent assister à un ou deux cours de leur choix en Licences ou en DUT. Et, s'ils le souhaitent, ils peuvent déjeuner au Restaurant universitaire.

Au programme :

- du 8 au 12 février pour les Licences ;
- du 1^{er} au 5 février, puis du 22 février au 25 mars (hors vacances scolaires), pour les DUT (IUT La Roche-sur-Yon).

Programme des cours et inscription en ligne sur www.lyceens.univ-nantes.fr



Une journée pour découvrir le campus yonnais.

POPULATION

LES AGENTS RECENSEURS, TOUJOURS SUR LE TERRAIN !

Voilà plusieurs semaines que dix agents recenseurs sillonnent les rues de la ville. Près de 2 400 logements doivent être recensés avant le 28 février. Il reste encore quelques jours.

Isabelle est agent recenseur. Elle connaît bien la ville, mais elle a 250 logements à recenser en cinq semaines !

Ce matin, il fait beau. Sa tournée sera plus facile. Car table en bandoulière, liste d'adresses et carte d'agent recenseur en main, Isabelle parcourt les rues d'un pas décidé. Elle sonne à la porte d'une maison.

« Bonjour, je suis l'agent recenseur.

– Ah ! vous avez de la chance de me trouver, j'allais partir, s'écrie la maîtresse de maison.

– Je peux repasser plus tard si vous le souhaitez.

– Non, non entrez ! »

Isabelle invite son interlocutrice à remplir le questionnaire en ligne et lui remet une notice d'information et un code d'accès pour se connecter à l'espace recensement. C'est plus simple et plus rapide !

Une autre porte. Ici, les occupants n'ont pas internet. Isabelle leur distribue des questionnaires papier et leur donne quelques conseils pour les remplir. Puis, elle fixe un rendez-vous pour venir les récupérer dans deux ou trois jours. Dix minutes plus tard, Isabelle repart. Vite ! Elle doit récupérer d'autres questionnaires à quelques rues d'ici.

Il est 20 h, sa tournée est terminée. « C'était une bonne journée ! » conclut-elle satisfaite.

Contact : Une question ? Un conseil ? Contactez votre agent recenseur ou la mission recensement au 0 800 880 878 (appel gratuit d'un poste fixe) ou consultez www.le-recensement-et-moi.fr

52 732 HABITANTS À LA ROCHE-SUR-YON

L'Insee a publié les chiffres officiels des 36 529 communes de France. Tous les résultats sont disponibles sur son site Internet. Les communes de La Roche-sur-Yon Agglomération totalisent 93 148 habitants, dont 57 % vivent à La Roche-sur-Yon.



Le recensement peut aussi s'effectuer par Internet. Demandez conseil à l'agent recenseur. C'est simple et rapide !

ÉCONOMIE

DENIS TELLIER, DIRECTEUR DE CD PLAST ENGINEERING

En l'espace de quatre ans, l'entreprise yonnaise CD Plast engineering, spécialisée dans les études techniques et mécaniques, a plus que doublé ses effectifs et elle envisage de nouvelles embauches dans les années à venir.

Née en 1992, CD Plast engineering accompagne ses clients dans toutes les étapes de création et de développement de leurs produits plastiques et composites.

« Ancien de chez Esswein, son fondateur Jean-Claude Hervé avait fait le constat d'un manque criant

d'expérience dans ce domaine. C'est pour cette raison qu'il a imaginé ce bureau d'études, rappelle Denis Tellier. Aujourd'hui, de la création jusqu'à la production de la pièce, nous proposons des services d'analyse, de conception et de simulation. Nous possédons même un petit atelier de prototypage, mais notre

travail se déroule principalement sur ordinateur. Calcul de résistance (structure), étude de l'écoulement et de la déformation de la matière (rhéologie), analyse thermique (dynamique des fluides) : nous proposons le développement d'un produit et son suivi de A à Z. »

me permet d'être à l'aise pour parler technique avec mes salariés ou nos clients. »

Depuis sa prise de fonction en 2011, il a développé l'entreprise et a porté ses effectifs de 11 à 25 techniciens. Un chiffre qu'il compte bien encore accroître en créant six nouveaux emplois dans les trois ans qui viennent. « Nous sommes toujours à la recherche de techniciens et ingénieurs, avec notamment des compétences dans nos logiciels métiers, confie Denis Tellier. Notre société est désormais connue et reconnue, ce qui facilite le recrutement de personnel qualifié. »



Denis Tellier envisage de créer six nouveaux emplois dans les trois ans à venir.

“
Nous avons aujourd'hui près de 180 clients et notre objectif est de les fidéliser
”

À l'origine, CD Plast travaillait à 70 % pour le secteur automobile. « À mon arrivée en 2011, mon objectif a été de diversifier nos activités. Désormais, notre société accompagne toutes les entreprises, quels que soient leur taille (Valeo, Bolloré, Hutchinson pour les plus grandes) et leur secteur d'activité : électroménager, électronique, manutention, cosmétique, aéronautique, alimentaire... Leur volonté commune : optimiser leurs lignes de production. »

DE 11 À 25 TECHNICIENS

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur mécanique, option conception, de l'École centrale de Nantes, Denis Tellier a travaillé plusieurs années à Angers en tant que responsable d'un bureau d'études. « Ce parcours

CD Plast est une entreprise à taille humaine, quasiment familiale ! « Je suis très proche de mes collaborateurs. C'est important pour la croissance de la société et la bonne intégration des nouveaux. Pour se développer, il faut sans cesse se battre et être vigilants. Aujourd'hui, nous sommes diversifiés en terme d'activités et c'est ce qu'on doit continuer à faire à l'avenir. Nous avons aujourd'hui près de 180 clients et notre objectif est de les fidéliser par la qualité de nos prestations. »

En décembre dernier, Réseau entreprendre Vendée a attribué à CD Plast un prêt d'honneur de 30 000 € pour ses projets de développement. Il l'accompagnera pendant au moins deux ans.

Contact : CD Plast engineering, 5, rue René-Coty - zone Acti Sud, au 02 51 36 01 78 et sur www.cd-plast.com

CONSTRUCTEUR

Votre maison *sur-mesure*



Nous faisons de votre rêve une réalité

maison **SATOV**
vous trouvez aussi
votre terrain !



LA ROCHE SUR YON
CHALLANS
ST GILLES CROIX DE VIE
LES SABLES D'OLONNE

02 51 26 91 91
www.satov.fr



Accueil, Ecoute, Conseils

- Alimentation
- Bien-être
- Cosmétique
- Eco produits

200 références **SANS GLUTEN**

Retrouvez nos nouveautés sur Bio Sens 85

HORAIRES OUVERTURE

*lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 9^h30 à 13^h et de 14^h30 à 19^h
en continu vendredi et samedi : de 9^h30 à 19^h*

Zone Bell / ZA Nord • 85000 LA ROCHE SUR YON
02 51 24 03 37

trouvez la
formation
qui fera la différence.

Comme Romain, récemment embauché,
78% des alternants trouvent un emploi
6 mois après leur formation.

Journée portes ouvertes
12 mars de 9h à 13h
43, rue Képler
LA ROCHE-SUR-YON

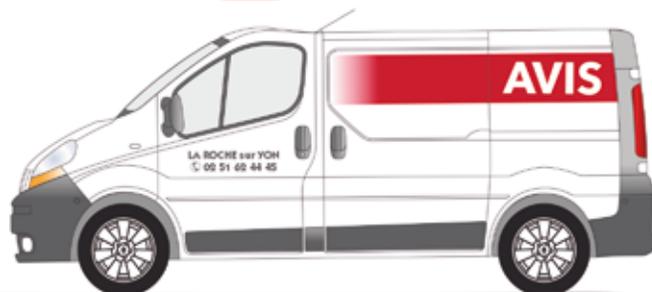
pôle
formation des
industries technologiques

CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

PAYS DE LA LOIRE
formation-industries-paysdelaloire.fr / tél. 02 51 37 57 17

Besoin d'un utilitaire ?

Ex : **TRAFIC 6m³**
46,70 € TTC/jour
150 Kms GRATUITS
en semaine



Du 3 au 21m³,
tous vos besoins en utilitaires sont chez **AVIS**.

02 51 62 44 45
70 bd Louis Blanc
85000 LA ROCHE-SUR-YON
(face à la gare SNCF)

AVIS

www.avis.fr

COURSES ET MARCHES DU PRINTEMPS

LA BICENTENAIRE, FAITES LES COURSES EN FAMILLE !

Rendez-vous pour la 13^e édition de la Bicentenaire le dimanche 3 avril aux Oudairies. Les inscriptions sont ouvertes !

NOUVEAUTÉS

• La course

Le départ de la course sera élargi, en conservant les « sas de temps » mis en place en 2015, afin que chaque coureur puisse se positionner en fonction de ses performances. Le public pourra également profiter pleinement des départs de toutes les courses en direct ou sur grand écran. Le parcours adulte est totalement nouveau, avec une zone de départ élargie et accessible au public. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir le centre-ville et la zone verte de Rivoli

tout au long des 8,5 kilomètres.

Vous pourrez bénéficier d'un dossard personnalisé si vous vous inscrivez avant le 23 mars. Attention, 5 500 dossards disponibles !

• La randonnée

Cinq nouveaux parcours de randonnées, de 3 à 20 kilomètres, seront proposés, ouverts à la marche nordique et accessibles à tous.

Un ravitaillement gourmand réglera tous les randonneurs, petits et grands.

Pensez également à vous inscrire !

INSCRIPTIONS

Il est désormais possible de s'inscrire en ligne sur www.ville-larochesur-ryon.fr, rubrique « La Bicentenaire ».

OBLIGATION

Chaque coureur doit fournir une copie de son certificat médical (de moins d'un an) portant la mention exclusive « de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ». Il devra être présenté lors du retrait du dossard. Cette obligation ne s'applique pas aux marcheurs.

*Contact : direction des Sports
Ville de La Roche-sur-Yon,
10, place François-Mitterrand,
au 02 51 47 47 36 et sur
labicentenaire@ville-larochesur-ryon.fr*



Tout le monde peut participer à la Bicentenaire !

ÉVÉNEMENT

NATIONAL DE PÉTANQUE

La coordination des six clubs de pétanque de La Roche-sur-Yon organise la 11^e édition du National de pétanque les 5, 6 et 7 février au parc des expositions des Oudairies. Entrée gratuite.



Les meilleurs spécialistes de la pétanque seront présents aux Oudairies.

Reconnu pour sa qualité, le National de pétanque de La Roche-sur-Yon accueille chaque année les meilleurs spécialistes de la discipline.

« Cette fois encore, vous pourrez admirer des champions du monde, d'Europe et de France, mais également quelques jeunes champions de notre département », explique Claude Casadei, président de la coordination. Au total, 200 bénévoles sont mobilisés pour le bon déroulement de cet événement organisé en partenariat avec la Ville.

AU PROGRAMME

VENDREDI 5 FÉVRIER

- Concours vétérans départemental (55 ans et plus) à partir de 9 h
- Tournoi exhibition opposant huit équipes de champions associés à huit jeunes Vendéens à partir de 20 h

SAMEDI 6 FÉVRIER

- ouverture du National (256 triplètes) à partir de 9 h 30
- début des 8^{es} de finale à partir de 20 h

DIMANCHE 7 FÉVRIER

- tournois départementaux masculin et féminin à partir de 9 h
- quart de finale du National à 10 h, demi-finale à 14 h 30 et finale à 16 h 30

ESCALADE

OPEN DES PETITS GRIMPEURS

Le comité départemental d'escalade de la Vendée vous invite à découvrir ses jeunes grimpeurs. À l'occasion du 13^e Open regroupant les catégories microbes, poussins et benjamins, le club du YETI de La Roche-sur-Yon vous accueille le dimanche 21 février, à partir de 10 h, à la salle de sport Rivoli. Entrée gratuite.

Une centaine de grimpeurs, âgés de 7 à 12 ans et venant de toute la région, se retrouveront pour s'affronter sur diverses épreuves. Ainsi, vous pourrez observer les différentes facettes de l'escalade sportive (épreuves de difficulté, bloc et vitesse) ainsi que l'aspect ludique, convivial et attrayant de l'activité.

Contact : info.cd85@ffme.fr et sur <http://sites.google.com/site/cd85ffme>



Les jeunes grimpeurs peuvent s'exprimer sur le mur d'escalade de la salle Rivoli.

NOUVEAUTÉ

ACADÉMIE DE SABRE LASER

Une nouvelle forme d'escrime, sportive et ludique, basée sur l'utilisation du sabre laser a vu le jour en septembre dernier à La Roche-sur-Yon. Son apprentissage est proposé par la jeune Académie de sabre laser vendéenne.

« Créé par des fans de la saga Star Wars et ancré dans la culture "Geek", le sabre laser est avant tout un art martial et un sport de combat inspirés de différentes formes d'escrime (Kendo, canne de combat, escrimes médiévale et moderne), explique Bertille Mahot, la présidente de

l'Académie vendéenne. Notre discipline n'est pas uniquement basée sur la chorégraphie et la simulation de duels, mais ce sport enseigne le respect de l'autre, la discipline et le développement de soi, au travers de l'apprentissage des sept formes de combat principales. Le Shii Cho, le

maniement du sabre à deux mains, est par exemple la première technique à acquérir. »

Des compétitions, avec un système de touches, se mettent progressivement en place. Pour remporter le combat (d'une durée de 3 minutes), six contacts, uniquement au niveau

des épaules, des bras et des cuisses, sont nécessaires.

UN VRAI SPORT

« Même s'il se veut original et divertissant, le combat au sabre laser est une discipline clairement codifiée et complète, souligne Gaëtan Guilbert, le secrétaire de l'Académie. Le port de gants est obligatoire ainsi que le casque intégral pour les phases de combat. Les sabres sont fabriqués avec un manche en aluminium surmontés d'une lame en polycarbonate ultrarésistante de 81 centimètres. »

Chaque semaine, l'Académie de sabre laser vendéenne propose deux cours, à partir de 16 ans, animés par Sébastien Guillet, instructeur certifié :

- le lundi, de 21 h 15 à 23 h, dans le dojo de la salle de sport du Bourg-sous-La Roche ;
- le mardi, de 21 h 30 à 23 h, à la salle omnisports pour le perfectionnement (réservé aux personnes déjà inscrites au cours du lundi).

Le premier cours d'essai est gratuit.

Contact : www.aslv85.fr et sur www.facebook.com/ASLV85/



© Evam Forget

Les combats de sabre laser sont toujours spectaculaires.

PATINOIRE

HOCKEY SUR GLACE LUGE

La Ligue des Pays de la Loire de hockey sur glace et le club du Hogly organisent une rencontre de hockey sur glace luge le dimanche 28 février, de 12 h à 15 h, à la patinoire Arago. L'équipe de Cholet affronte Clermont-Ferrand.

L'événement a pour objectif principal de sensibiliser le public à la pratique de la glisse pour les personnes en situation de handicap.

Entrée gratuite.



Du spectacle en perspective à la patinoire Arago.

HUMOUR

LA PETITE BOUCHERIE DU BONHEUR

L'humoriste professionnel Thierry Hériveau, de la compagnie yonnaise du Pitre sage, présente son nouveau spectacle « La Petite Boucherie du bonheur » les vendredi 12 et samedi 13 février, à 21 h (ouverture des portes à 20 h 30), à la maison de quartier de la Vallée-Verte.



Thierry Hériveau interprète seize personnages hauts en couleur.

En passant du boucher à la langue bien pendue, à la joyeuse madame Frémont, 87 ans, plantée devant la boucherie dès 5 heures du matin, en chemise de nuit, pour acheter ses rognons de moutons, en passant par le petit Fabien, sur une plage baignée de soleil, qui court vers les ronflements (alcoolisés) de sa petite maman..., Thierry Hériveau brosse dans sa « Petite Boucherie du bonheur » une galerie de portraits fulgurante, une satire sociale déjantée à la fois poétique et bienveillante.

« La Petite Boucherie du bonheur est mon deuxième "seul en scène" humoristique après Le Gorille et le Papillon que j'ai pu jouer sur Paris. Depuis sa création entre mars et juin 2015, je l'ai progressivement fait évoluer au gré de mes

représentations en Vendée et dans les rues du festival d'Avignon. Au total, je propose, à travers onze sketches très théâtralisés, seize personnages truculents et hauts en couleur et même des animaux échappés d'une bande dessinée. Car, comme l'indique le teaser du spectacle, « se nourrir du rire, c'est digérer le pire ».

« La Petite Boucherie du bonheur » est mise en scène par Thierry Hériveau et Guy Blanchard (compagnie L'Oiseau naïf).

Tarifs : 11 € ; tarif réduit (moins de 14 ans, demandeurs d'emploi...) 7 €.

Contact : lapetiteboucheriedubonheur@gmail.com ; 06 74 08 59 10

EXPOSITION

« RYTHMES ET LIGNES » À LA LOCO

La Loco numérique accueille jusqu'au 4 mars une nouvelle exposition rassemblant une trentaine de photographies de Cégolène Frisque. N'hésitez pas à venir la visiter et à rencontrer l'auteure à l'occasion du vernissage le jeudi 4 février, à 18 h 30.

Intitulée « Rythmes et lignes », cette série de photographies de Cégolène Frisque capte et met en scène des détails du quotidien pris en gros plan, avec des jeux de matières, de lumières, de couleurs, des lignes géométriques. Des sujets qui portent la trace du temps ou de l'intervention humaine. Dans l'entrée, les images colorées et déstructurées évoquent plutôt une musique rock. Dans l'espace salon, des photos, de bois sinueux, de terre bosselée et desséchée, comme des vagues, de murs en pierre corrodée, suggèrent plutôt des mélodies légères et enjouées. L'exposition se poursuit dans les salles et le couloir de la Loco numérique avec des œuvres aux rythmes verticaux et aux formes géométriques diverses.

C'est donc à un voyage rythmique, visuel et poétique que nous invite Cégolène Frisque. Enseignante-chercheuse à l'IUT de La Roche-sur-Yon, elle développe un travail photographique personnel parallèlement à son activité professionnelle. Une première exposition à la Bibliothèque universitaire du campus été l'occasion de découvrir ses premiers tirages. D'autres suivront, notamment à Rennes.

Contact : La Loco numérique, 123, boulevard Louis-Blanc

Ouverture du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h



Cégolène Frisque.

RENCONTRE

BERNARD BELLUC, ARTISTE EN RÉSIDENCE

Invité par l'École d'art municipale à séjourner à La Roche-sur-Yon, Bernard Belluc, cofondateur du Musée international des Arts modestes de Sète, est plasticien, figuriniste et collectionneur. Passionné depuis son enfance par Napoléon et les soldats de la Grande Armée, il a commencé dès l'âge de 6 ans à créer de petites figurines en pâte à modeler, avant de passer à la céramique.

LIVRE ET DIORAMA

« En parallèle, j'ai ramassé et accumulé des centaines de milliers de petits objets qui, pour certains, peuvent paraître dérisoires, mais qui me servent à créer mes installations et mes mises en scène », confie Bernard Belluc.

Avec les élèves des ateliers de l'École d'art, il prépare pour le mois de mars un livre d'artiste et un diorama (reconstitution d'une scène en volume) sur le thème de l'incendie de Moscou pendant la campagne de Russie de Napoléon. Diverses techniques ont été abordées : le modelage, la photographie, l'éclairage, l'édition. L'idée est d'aller à la rencontre de tous les publics, des néophytes aux habitués.

Contact : www.bernardbelluc.com



Bernard Belluc avec les élèves de l'École d'art.

ART

LES SESSIONS COURTES DE L'ÉCOLE D'ART

Vous souhaitez découvrir de nouvelles techniques et pratiques le temps de quelques séances ? Les Sessions courtes de l'École d'art municipale sont faites pour vous ! Quelques places sont encore disponibles.

**CRÉATION NUMÉRIQUE :
« COMPOSITIONS GÉOMÉTRIQUES »**

Les samedis 27 février, 5, 12, 19 et 26 mars, 2, 23 et 30 avril, de 16 h à 18 h, à l'École d'art.

Huit séances pour rejouer les codes géométriques. Objectif : mettre en pratique ses connaissances des outils numériques pour développer sa créativité. Vous découvrirez également le travail de

graphistes et d'artistes, afin de parfaire votre culture de l'image ou trouver l'inspiration.

DESSIN : « SOUVENIRS SENSIBLES »

Les jeudis 3, 10, 17, 24 et 31 mars, 21, 28 avril et 12 mai, de 17 h à 19 h, à l'École d'art.

HISTOIRE DE L'ART : « LES PRÉJUGÉS SUR L'ART CONTEMPORAIN »

Les mardis 15, 22 et 29 mars, 19 et 26 avril, de 18 h à 20 h, à l'auditorium de la médiathèque Benjamin-Rabier.

On prétend trop souvent que l'art n'est plus ce qu'il était, que tout le monde peut en faire autant, etc. Grâce à cette séance, vous pourrez avoir une approche plus juste

du fait artistique contemporain.

Thèmes abordés :

- Art moderne et art contemporain : une différence de taille !
- Inspiration, virtuosité, technique : tout le monde est-il artiste ?
- Avant-garde et transgression : du trop-plein au vide abyssal
- Du concept dans l'œuvre : parler, critiquer, juger
- Comment exposer au XXI^e siècle ? (séance à Nantes ou aux Sables-d'Olonnes)

Tarif unique pour les sessions courtes : 65 € (matériel fourni)

Contact : renseignements et réservations auprès de l'École d'art, au 02 51 05 04 02

ÉQUITATION

LÉONIE MOURCOU, JEUNE TALENT ÉQUESTRE

La yonnaise Léonie Mourcou (17 ans) s'est classée à la deuxième place du concours Équi'star 2015 à Paris début décembre.

Au Salon du cheval de Paris, qui s'est déroulé du 6 au 9 décembre derniers à Villepinte, s'est tenue la première édition

d'Équi'star, concours de spectacles équestres pour les amateurs.

Après une présélection vidéo (seulement douze finalistes pour une

centaine de participants), Léonie Mourcou a présenté son spectacle « Hey beau ! » devant un public averti et un jury expérimenté. Sa mise

en scène de quelques minutes a su séduire les jurés : Léonie et Rubis de la Tuilerie, son shetland miniature de 15 ans, sont montés sur la deuxième marche du podium.

« J'ai été surprise d'être acceptée pour présenter mon spectacle humoristique, fait de tendresse et de poésie. Les spectateurs ont trouvé ça subjuguant et féérique », confie Léonie.

Ce spectacle a été imaginé sur les conseils de Guillaume Assire-Bécar et d'Élisabeth, la mère de la jeune yonnaise.

« J'ai embrassé cette passion pour les chevaux à l'âge de 14 mois. Grâce à mes parents, gérants du Poney club yonnais, j'ai pu progresser en participant à divers concours. Trois à quatre fois par semaine, je travaille avec des poneys et un cheval, à la voix, tout en douceur », explique-t-elle.

Avec son poney Rubis de la Tuilerie, Léonie a réussi à établir une grande complicité.



Léonie Mourcou et Rubis de la Tuilerie.

SAINT-PATRICK SOIRÉE CELTIQUE

Après le succès de l'édition 2015, les commissions Coleraine (Irlande du Nord) et Pontivy (Bretagne) de l'Association pour les échanges internationaux et nationaux (AEIN) proposent leur seconde soirée celtique, à l'occasion de la Saint-Patrick. Rendez-vous le vendredi 18 mars, à partir de 20 h, à la petite salle des fêtes du Bourg-sous-La Roche.

Au programme de ce moment festif et convivial : un repas irlandais servi par les élèves de la section hôtelière « Les Sorbets » du lycée Notre-Dame du Roc et une animation musicale proposée par les groupes Chacegalerie et Uncle Pat Marie.

Tarif : 23 € par personne pour la soirée. Apéritif offert. Inscription avant le 3 mars.

Contact : AEIN, 172, rue Roger-Salengro, Château du Plessis, au 02 51 36 13 29 ou à larocheaein@aein.org



La musique celtique sera à l'honneur à la petite salle des fêtes du Bourg-sous-La Roche.

Union et rassemblement La Roche pour tous

LA ROCHE-SUR-YON : UNE VILLE ENFIN ATTRACTIVE !

Posez la question à vos proches ou à vos amis, qui ne sont pas Vendéens ou qui n'habitent pas en Vendée : connaissez-vous la ville de La Roche-sur-Yon ?

À cette question, beaucoup répondaient il y a encore quelques mois : « non, je ne connais pas »... Ce temps semble définitivement révolu !

Un territoire qui se développe, c'est avant tout un territoire reconnu et attractif. À notre arrivée en 2014, nous partions de loin... Pour autant, à force de convictions, de travail, de projets et grâce à nos premières réalisations saluées par tous, et bien sûr, d'une envie qui transcende tous les clivages, nous sommes en train de parvenir à faire de La Roche-sur-Yon une ville reconnue.

L'image d'une cité administrative sans animations, trop peu connue est désormais derrière nous. Pour ce faire, nous avons souhaité frapper fort avec la multiplication d'événements marquants : « Noël en fête », course féminine en soutien à la lutte contre le cancer « la Joséphine », fête de la musique nouvelle formule, animations commerciales en centre-ville, « Cyber centre » dans le quartier de La Vigne-aux-Roses, festival « Méli Mel'Arts » dans le quartier Jean-Yole... Les Yonnaises et les Yonnais nous le disent, chaque jour : enfin nous vivons dans une ville qui fait envie !

Puis, il fallait faire en sorte que notre ville soit reconnue au-delà de ses propres frontières, au delà des frontières de notre département. Nous avons engagé différentes actions, animations et manifestations en ce sens : campagne de notoriété dans le métro parisien, vitrophanies dans le quartier des halles qui ont permis une couverture médiatique de premier plan dans les journaux télévisés de TF1, France 2 et France 3 ainsi que sur les antennes de radios nationales comme RTL, Europe 1, RMC..., le Festival de

l'humour, nouvelle formule du Festival international du film, championnats du monde de rink-hockey, présence de grands sportifs au sein de manifestations soutenues et/ou organisées pas la Ville... On parle de La Roche-sur-Yon enfin en bien.

Il était indispensable d'offrir aux Yonnaises et aux Yonnais les espaces et équipements à la hauteur d'une préfecture. Nous avons, en conséquence, engagé des projets structurants : Pôle ludique et de loisirs Piobetta, réhabilitation du quartier commerçant des Halles, création du village numérique sur le site de l'ex-IUFM, la construction de la future salle de musiques actuelles et le futur complexe aquatique. Ces projets vont révolutionner notre ville.

La Roche-sur-Yon existe, La Roche-sur-Yon s'affirme, La Roche-sur-Yon se transforme. Durablement.

PIOBETTA – FUTUR COMPLEXE LUDO-AQUATIQUE : LE RENOUVEAU YONNAIS

Le futur espace Piobetta est le symbole du renouveau tant attendu par les Yonnais. D'ici quelques jours, l'un des nombreux promoteurs ayant répondu à la consultation menée sera retenu. C'est ce promoteur qui définira un programme qui sera présenté, durant le premier semestre, aux Yonnais.

Pour mémoire, les activités envisagées dans cet espace, situé dans l'hyper centre de votre ville, sont : un cinéma, un bowling, un espace de détente et de remise en forme, une salle de sport...

Cette offre d'activités nouvelles viendra compléter à merveille l'offre déjà existante de restaurants, de bars et, de manière plus générale, d'établissements qui font vivre les nuits yonnaises.

Enfin, notre centre-ville va vivre, respirer, s'animer. Trop longtemps, l'action publique n'a eu comme effet que de vider le centre au profit des zones périphériques. Aucune stratégie n'avait été mise en

place pour faire cohabiter animations de centre et animations périurbaines. Ce sera dorénavant chose faite. Les Yonnaises et les Yonnais doivent pouvoir choisir, s'ils le souhaitent, entre animations et zones commerciales d'entrées de ville, ou animations et déambulations dans le centre historique.

Projet d'Agglomération, le futur complexe aquatique ludique, à destination notamment des familles, répondra, quant à lui, à une problématique grandissante dans les villes françaises, malheureusement un peu partout aujourd'hui : l'accès pour les Français aux loisirs, aux vacances.

Ce projet se veut ambitieux, à la hauteur de ce qu'attendent les habitants de notre territoire : un lieu où sports, loisirs, jeux, détente cohabiteront en parfaite harmonie. Afin de permettre un accès au plus grand nombre, une tarification progressive adaptée sera mise en place. Car, si l'infrastructure est importante, son accès l'est encore plus.

Chaque habitant, chaque enfant de notre territoire, doit pouvoir profiter de temps privilégiés.

Notre territoire se transforme. Ensemble, nous construisons l'avenir.

*Groupe « Union et rassemblement
La Roche pour tous »*

La Roche est à vous

Le poids des impôts, taxes et redevances pèsent lourdement dans le budget des ménages. Même si c'est la traduction d'un désengagement de l'État dans les budgets des collectivités et dans les services publics, les communes doivent prioriser des réponses de qualité auprès des Yonnais telles que l'accès aux soins.

Groupe « La Roche est à vous »

Groupe Europe Écologie Les Verts

L'aide financière aux associations de quartier et à celles permettant cohésion et mixité sociale est utile pour le plus grand nombre de Yonnais. Nous militons pour un projet de ville axé sur la solidarité entre les habitants des différents quartiers prenant en compte l'environnement et les déplacements doux.

*Françoise Besson - Guy Batiot
<http://vendee.eelv.fr/category/eluslaroche/>*

Groupe des élus socialistes

Le Maire a dévoilé lors de ses vœux les grandes orientations du projet des Halles. Sur le fond, concernant les aménagements des espaces publics nous sommes prêts à le suivre. Nous nous sommes déjà exprimés en ce sens, considérant que, plus que la structure du marché actuel, ce qui est essentiel c'est bien l'embellissement et l'usage de l'espace public de ce quartier. Nous serons cependant attentifs au coût final. Si la somme prévue peut se comprendre au regard de la surface traitée, elle ne tient pas compte d'éventuels travaux sur les réseaux indispensables dans ce genre de projet. Autre point important, la rénovation des façades et des logements comme cela a pu être fait avec le bâtiment de l'office de tourisme. Il y a sûrement quelque chose à mettre en place, en lien avec la politique de l'habitat de l'Agglomération. Un système d'aides exceptionnelles et incitatives doit être étudié.

En revanche, nous ne le suivrons pas sur le projet de démolition du bâtiment nord et de la réalisation d'une place de 5 000 m². Certes la municipalité de Paul Caillaud avait fait une grave erreur urbanistique en supprimant la place du marché existante. Mais quarante ans plus tard, nous ne pensons pas que la solution pour ce quartier passe par la démolition de commerces existants.

Groupe des élus socialistes

Pour recevoir votre Roche mag

Roche mag est diffusé tous les mois gratuitement dans les boîtes aux lettres des habitants de La Roche-sur-Yon (11 numéros par an avec un numéro unique pour juillet-août).

Certains dispositifs (digicodes, entrées de résidences sécurisées...) représentent des obstacles pour les personnes chargées de diffuser votre magazine. Si vous constatez une absence anormale ou prolongée, n'hésitez pas à nous le faire savoir par téléphone au 02 51 47 47 94 ou par courriel : rochemag@ville-larochesurion.fr.



« Les experts de la table »

La Ville de La Roche-sur-Yon, avec le concours du Centre municipal de restauration, veille à proposer chaque jour des repas sains et équilibrés aux élèves des groupes scolaires yonnais. Dans le cadre de ses projets autour de la nutrition, la municipalité a lancé en octobre « *Les experts de la table* », une série d'animations destinées aux écoliers. Objectifs : éveiller, de façon ludique, leur palais à de nouvelles saveurs et leur faire apprécier des repas équilibrés.

Ce temps d'animation dans les restaurants scolaires se déroule avant chaque période de vacances. Après la pomme en octobre et la citrouille en décembre, les petits « *experts de la table* » partiront le vendredi 26 février à la découverte du chou.

Retrouvez les fiches des recettes au fur et à mesure des animations, ainsi que tous les menus des restaurants scolaires yonnais, sur www.ville-larochesurion.fr.



FAIRE PARAÎTRE UNE INFORMATION

Merci de faire parvenir vos propositions avant le 10 du mois qui précède la sortie du magazine. Votre information sera diffusée sous réserve de la place disponible.

Courriel : rochemag@ville-larochesurion.fr

La version audio et vidéo

Pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes, *Roche mag* version audio est disponible sur CD auprès de l'association Valentin Haüy. Contact : 02 51 37 22 22

Si vous disposez d'un logiciel de lecture audio spécifique, vous pouvez vous adresser à la direction de la Communication pour recevoir votre *Roche mag* en version Word. Contact : 02 51 47 47 94

Pour les personnes sourdes ou malentendantes, une sélection des sujets du mois est disponible en vidéo et en Langue des signes française (LSF) sur www.ville-larochesurion.fr ainsi que sur la page officielle Facebook de la Ville.

SENSIBILISATION AU HANDICAP

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation au handicap, la Ville organise le 4 mars prochain un repas dans le noir au groupe scolaire Flora-Tristan qui accueille une unité pour enfants déficients visuels.

LA VERSION ÉLECTRONIQUE

Pour recevoir votre *Roche mag* électronique dès sa mise en ligne, inscrivez-vous sur www.ville-larochesurion.fr.

Retrouvez *Roche mag* et son supplément *Sortir* en ligne au format feuilletable et consultez les archives sur www.ville-larochesurion.fr.

LES VIOLONS DE FRANCE

Frédéric Moreau : violon solo et direction

VIVALDI
Les Quatre Saisons
PAGANINI
Concerto pour violon N°1



MOULLERON LE CAPTIF
LA LONGERE DE BEAUPUY
SAMEDI 20 FEVRIER - 20H30

Réservations :

www.cycloneproduction.fr
Off. de tourisme La Roche sur Yon
fnac.com - ticketmaster.fr - digitick.com
FNAC - ESPACES CULTURELS LECLERC
HYPER U - CARREFOUR
GEANT



Adieu kilos!

La méthode Naturhouse

UNE MÉTHODE EXCLUSIVE ET UNIQUE



1. Suivi hebdomadaire par votre diététicien(ne)

2. Plan diététique Personnalisé

3. Produits à base de plantes, fruits et légumes

suivi diététique
www.naturhouse.fr



NATURHOUSE

Experts en rééducation alimentaire

30' PREMIER RENDEZ-VOUS
> Bilan complet (30 mn)

DÉFINITION OBJECTIF POIDS

- Mise en place du plan diététique renforcé par la prise de compléments alimentaires à base de plantes, fruits et légumes (environ 40€/semaine)

15' RENDEZ-VOUS SUIVANTS
> Suivi diététique gratuit (15 mn)

- 1 fois par semaine en phase de perte de poids
- 1 fois tous les 15 jours en phase de stabilisation
- 1 fois tous les mois en phase d'entretien

LES + NATURHOUSE

Un suivi hebdomadaire gratuit par un(e) professionnel(le) de santé : Un(e) diététicien(ne)-nutritionniste diplômé(e) d'état.

Ce n'est pas un régime : C'est une rééducation et un rééquilibrage alimentaire.

La méthode s'adapte à votre rythme de vie : Vous ne ressentez pas de sensation de faim.

Une perte de poids durable : Grâce à la phase de stabilisation et aux programmes "bien-être" d'entretien.



• 640 CENTRES EN FRANCE • 2000 CENTRES DANS LE MONDE •

L'ÉNERGIE EN DIRECT
BATTERIES
ACCU - PILES
+ 6v - 12v -

B, rue René Coty - 85000 La Roche sur Yon

- VL - VUL - PL
- Spéciale MARINE
- Camping car
- TP
- Agriculture
- Motoculture
- Medical
- Securité - Alarme
- Moto - Quad - Jet ski
- Telephonie - Informatique - Photo

09 67 09 28 67

NOUVEAU

Reconditionnement
accu matériels
électro-portatif

Votre bilan diététique OFFERT*

Prenez rendez-vous avec votre diététicienne

21 rue Sadi Carnot Quartier des Halles

LA ROCHE SUR YON

Tél. 02 51 37 57 57



en Février Day Spa fête
les amoureux!



Day Spa
www.dayspa.fr



25%
de réduction

Pour elle et lui
**Modelage romantique
en duo à la bougie parfumée**

Choisissez votre durée !

30' **66€** 45' **91,5€**
au lieu de 88€ au lieu de 122€

60' **114€**
au lieu de 152€

OFFRE VALABLE EN FÉVRIER!

**Les soins sont
à consommer
en février seulement,
profitez-en !**



achetez
le modelage
romantique
sur internet :

www.dayspa.fr

avec le code promo :
amourspa

Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle

POUR LA SAINT VALENTIN

15% DE RÉDUCTION SUR TOUS LES CADEAUX
JUSQU'AU 14 FÉVRIER 2016

Achetez vos cadeaux **www.dayspa.fr**
avec le code promo : **stval**

DAY SPA

20 RUE JEAN JAURÈS
LA ROCHE SUR YON
TEL 02 51 36 95 10